

ÉDITION 2019-2020

CARRIÈRES

CONSTRUCTION



Une industrie dynamique
Des milliers d'emplois stimulants

TABLE DES MATIÈRES

L'industrie de la construction	1
Excellentes perspectives d'emploi dans les métiers et occupations de la construction	2
Accéder à l'industrie de la construction	3
La formation : une priorité pour l'industrie	4
La formation, ça rapporte !	4
Gagner sa vie dans la construction	5
Place aux femmes dans l'industrie de la construction	6
Tableau des perspectives d'emploi dans les métiers et occupations de la construction	8
Arpenteur / Arpenteuse (O)	10
Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse (O)	12
Briqueteur-maçon / Briqueteuse-maçonne (M)	14
Calorifugeur / Calorifugeuse (M)	16
Carreleur / Carreleuse (M)	18
Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière (M)	20
Chaudronnier / Chaudronnière (M)	22
Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice (M)	24
Couvreur / Couvreuse (M)	26
Électricien / Électricienne (M)	28
Électricien / Électricienne en installation de systèmes de sécurité (S)	30
Ferblantier / Ferblantière (M)	32
Ferrailleur / Ferrailleuse (M)	34
Frigoriste (M)	36
Grutier / Grutière (M)	38
Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur (M)	40
Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes (M)	42
Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie (M)	44
Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier (M)	46
Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse (M)	48
Monteur / Monteuse de lignes (O)	50
Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière) (M)	52
Opérateur / Opératrice d'équipement lourd (M)	54
Opérateur / Opératrice de pelles (M)	56
Peintre (M)	58
Plâtrier / Plâtrière (M)	60
Poseur / Poseuse de revêtements souples (M)	62
Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs (M)	64
Scaphandrier (plongeur professionnel) / Scaphandrière (plongeuse professionnelle) (O)	66
Soudeur / Soudeuse (O)	68
Soudeur / Soudeuse en tuyauterie (haute pression) (O)	70
Tuyauteur / Tuyauteuse (M)	72
Préalables associés aux programmes d'études professionnelles	74
Liste des bureaux de la Commission de la construction du Québec	75
Régions offrant la formation selon le métier ou l'occupation	76

LÉGENDE : (M) Métier (O) Occupation (S) Spécialité

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

L'industrie de la construction

En regardant autour de nous, il est facile de constater à quel point l'industrie de la construction est présente et essentielle dans notre vie. Que ce soit une résidence familiale, un hôpital, une école ou encore une tour de bureaux, ces lieux ont une chose en commun : ils ont tous été réalisés par des travailleurs et des entrepreneurs en construction.

Sur le plan de la main-d'œuvre, l'industrie de la construction a fourni du travail à plus de 165 000 personnes en 2018. À ce nombre, il faut ajouter tous les employeurs et leur personnel, ainsi que les fournisseurs de matériaux ou de services dont l'emploi dépend de ce secteur. En d'autres mots, c'est 1 personne sur 20 qui travaille dans l'industrie de la construction au Québec. Annuellement, plus de 45 milliards de dollars sont dépensés en travaux de construction.

Encadrée par une législation et un régime de relations de travail qui lui sont exclusifs, l'industrie de la construction est bien particulière. Son instabilité, ses variations

saisonniers et la mobilité de sa main-d'œuvre sont souvent citées pour illustrer ses particularités. Il faut également y ajouter le fait que l'industrie de la construction regroupe un nombre important de petites entreprises.

Les pages suivantes présentent, sous forme de fiches, un résumé des 25 métiers, 6 occupations et 1 spécialité de la construction. Chacune de ces fiches décrit les tâches d'un métier, d'une occupation ou d'une spécialité, ses programmes de formation, de même que les habiletés et intérêts requis par la personne qui souhaite l'exercer. Les perspectives d'emploi et le régime d'apprentissage de chacun de ces métiers, occupations et spécialité figurent aussi sur les fiches. Vous y trouverez également des renseignements sur les salaires offerts, le nombre d'apprentis qui accèdent à l'industrie et le nombre de travailleurs exerçant le métier, l'occupation ou la spécialité visé.

Bonne lecture!



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

La Commission de la construction du Québec (CCQ) est responsable de l'application de la *Loi sur les relations du travail*, la *formation professionnelle* et la *gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (communément appelée « *Loi R-20* »). La CCQ veille notamment à l'application des conventions collectives, au respect des normes relatives à l'embauche et à la mobilité de la main-d'œuvre; elle s'assure de la compétence de celle-ci, en plus d'appliquer les mesures et programmes relatifs à la formation professionnelle. Elle gère également les régimes complémentaires d'avantages sociaux. Des représentants patronaux et syndicaux ainsi que des membres nommés par le gouvernement siègent à son conseil d'administration.

DES ACTIONS POUR DIVERSIFIER LA MAIN-D'ŒUVRE

La CCQ encourage les actions qui visent à augmenter la présence des femmes, des Autochtones, des personnes immigrantes et des minorités visibles ainsi que des personnes handicapées. Par exemple, des actions structurantes sont mises en place en vue d'atteindre au moins 3 % de femmes et 1 % d'Autochtones sur les chantiers, alors que les femmes ne représentent actuellement que 2,13 % de la main-d'œuvre et les Autochtones 0,65 %.

Excellentes perspectives d'emploi dans les métiers, occupations et spécialité de la construction

En 2018, le nombre de salariés ayant œuvré dans l'industrie de la construction assujettie à la loi R-20 a atteint un sommet sans précédent de 165 321 en 2018, soit une hausse de 7 761 travailleurs comparativement à 157 560 en 2017. Les chantiers de construction ont généré 163 millions d'heures travaillées, soit une hausse de 10 % comparativement à 2017.

Dès 2019, un nouveau sommet est prévu dans l'industrie de la construction. Les heures travaillées devraient dépasser le sommet de 2012. L'année 2020 suivra avec une nouvelle hausse, et par la suite, l'activité ralentira tout en demeurant à de hauts niveaux à moyen terme. Par conséquent, l'industrie continuera à offrir des perspectives de carrière très intéressantes. En effet, le secteur aura besoin en moyenne de 170 000 salariés actifs au cours des 4 prochaines années. De plus, le roulement des travailleurs ainsi que le vieillissement de la main-d'œuvre créent des débouchés pour la relève¹.

Plusieurs métiers offriront d'excellentes perspectives professionnelles, au cours des prochaines années. C'est le cas notamment des couvreurs, des carreleurs, des frigoristes, des poseurs de revêtements souples, des monteurs-mécaniciens (vitriers), des mécaniciens d'ascenseur, des poseurs de systèmes intérieurs, des mécaniciens en protection-incendie et des plâtriers. On prévoit que la demande pour ces métiers augmentera substantiellement. De plus, les travailleurs actuellement disponibles sur le marché peinent à répondre à la demande.

Plusieurs autres métiers et occupations auront des besoins importants de recrutement au cours des prochaines années, comme ceux de scaphandrier (plongeur professionnel), de soudeur, de monteur de lignes, de briqueteur-maçon, de charpentier-menuisier, de cimentier-applicateur, de peintre et d'arpenteur. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Les perspectives d'emploi demeurent très bonnes dans plusieurs autres métiers et occupations, dans un contexte économique solide où l'industrie utilise sa main-d'œuvre pratiquement au maximum de sa capacité.

L'activité demeurera à de hauts niveaux, dans l'industrie de la construction

Le secteur du génie civil et de la voirie, qui occupe environ 39 000 salariés², a connu en 2018 une troisième année consécutive de hausse de son activité. À moyen terme, le secteur demeurera élevé ; malgré la fin de la construc-

tion du nouveau pont Samuel-de Champlain en 2019 et de l'échangeur Turcot en 2020, le démarrage du projet du Réseau express métropolitain ainsi que le prolongement de la ligne bleue du métro à Montréal sont parmi les plus importants qui émergeront dans les années à venir et permettront de maintenir l'activité. En revanche, la fin du projet Chamouchouane-Bout-de-l'Île se fera sentir, et d'autres sous-secteurs poursuivront leur décélération, comme ceux liés aux projets d'énergie éolienne et hydroélectrique.

Le secteur institutionnel et commercial, qui emploie plus de 110 000 salariés, a connu une année exceptionnelle en 2018, et une excellente fin de décennie est envisagée. Le volume de travail devrait en effet atteindre un sommet en 2020. Le secteur institutionnel continuera à soutenir l'activité avec des projets d'hôpitaux majeurs, comme la deuxième phase du CHUM, les première et deuxième phase du CHUQ ainsi que l'avènement de la construction de l'hôpital à Vaudreuil-Soulanges. Le secteur commercial déborde également de projets importants : le Solar Uniquartier, le Royalmount, l'Espace Montmorency ainsi que la tour de bureaux de la Banque Nationale à Montréal. Les projets dans le résidentiel en hauteur ne sont pas en reste : le projet Square Children's, le Victoria sur le parc, ainsi que le Maestria à Montréal et le Phare à Québec. Le secteur évoluera donc à haut niveau, durant les prochaines années.

Le secteur industriel, qui compte près de 18 000 salariés, est demeuré à des niveaux d'activité historiquement bas, au cours des 4 dernières années. Ce secteur fluctue au gré de la santé économique mondiale, qui influence le marché des matières premières. Après quelques années difficiles, durant lesquelles quelques projets industriels majeurs n'ont pas pu voir le jour en raison de la vulnérabilité de l'économie mondiale, une amélioration est prévue à court terme dans le bâtiment industriel. Les travaux de construction d'une usine de papier par la compagnie Kruger ainsi que le démarrage récent du projet de transformation de minerai de fer par Métaux BlackRock laissent entrevoir des horizons intéressants. À moyen terme, toutefois, les perspectives sont stables pour ce secteur.

Finalement, le secteur résidentiel, qui embauche, près de 60 000 travailleurs, a entamé une tendance haussière depuis 2016. À moyen terme, il évoluera de pair avec la démographie, qu'on prévoit voir diminuer légèrement.

Les perspectives d'emploi sont donc encourageantes, pour les métiers et occupations de la construction. L'industrie de la construction offre d'intéressants débouchés aux finissants des écoles professionnelles, hommes et femmes, en plus de générer des emplois partout dans la province.

L'industrie devra recruter environ 12 000 nouveaux travailleurs chaque année

En 2018, la construction a accueilli près de 14 500 nouveaux travailleurs. Ces admissions reflètent la vitalité de l'industrie de la construction et la capacité de celle-ci à s'ajuster à la demande de travailleurs.

Depuis 2016, l'activité est en croissance et les besoins de main-d'œuvre augmentent en conséquence. Par ailleurs, l'industrie verra ses besoins de remplacement s'accroître en raison du roulement assez important et du départ vers la retraite des travailleurs plus âgés. Chaque année, environ 12 % des travailleurs cessent de travailler comme salariés de la construction pour différentes raisons (départ à la retraite, nouvel emploi hors construction assujettie, création d'entreprise, etc.). Parallèlement, près de 6 % réintègrent l'industrie. En termes nets, les besoins de recrutement de l'industrie de la construction s'établissent donc à 6 % strictement pour combler les besoins de remplacement.

Le vieillissement de la main-d'œuvre touche quelques métiers

Le vieillissement de la main-d'œuvre préoccupe de nombreux intervenants, car plusieurs milliers de travailleurs quitteront l'industrie, au cours des prochaines années, en raison de leur âge. On compte actuellement près de 26 000 travailleurs âgés de 55 ans et plus, dans l'industrie. Le vieillissement concerne surtout les opérateurs d'équipement lourd, les mécaniciens industriels de chantier, les grutiers, les soudeurs en tuyauterie (haute pression), les opérateurs de pelles et les chaudronniers.

Le remplacement des départs à la retraite n'est toutefois qu'un des éléments du roulement de la main-d'œuvre dans la construction. En outre, plusieurs prestataires des régimes de retraite de la construction continuent tout de même à travailler.

En revanche, la tendance au vieillissement épargne dans une certaine mesure les mécaniciens en protection-incendie, les briqueteurs-maçons, les frigoristes, les ferrailleurs, et quelques métiers de la finition ou du recouvrement (poseurs de systèmes intérieurs, couvreurs). Pour ces métiers, on constate un ajustement de l'âge, tributaire de la conjoncture. Ces métiers font souvent appel aux apprentis, de sorte que l'âge évolue en fonction du recrutement.

La moyenne globale d'âge des travailleurs a baissé presque continuellement entre 1998 et 2011, mais celle-ci a recommencé à augmenter de 2012 à 2016, soit durant une période où l'apparition de nouveaux apprentis était moins importante avec le ralentissement d'activité. En

2018, la moyenne globale d'âge des travailleurs a baissé de nouveau, passant de 39,4 en 2017 à 39,3 en 2018. Il s'agit donc d'un léger rajeunissement de la main-d'œuvre causé par l'arrivée importante de nouveaux travailleurs, entraînée par la croissance de l'activité dans l'industrie de la construction.

Accéder à l'industrie de la construction

L'industrie de la construction au Québec s'est donné des critères d'embauche de la main-d'œuvre auxquels les entreprises de construction doivent se conformer. Le principe fondamental demeure la compétence, et celle-ci doit être acquise par la formation et l'expérience de travail. Bien que le diplôme d'études professionnelles (DEP) soit la voie d'entrée privilégiée, une personne non diplômée peut accéder à l'industrie lors d'une pénurie de main-d'œuvre. Pour ce faire, elle doit obtenir une garantie d'emploi de 150 heures de la part de son employeur et répondre à des critères précis.

Un incontournable : le certificat de compétence

Pour démontrer sa compétence et pour travailler dans l'industrie de la construction, il faut détenir un certificat de compétence. Il en existe 3 catégories :

- **Apprenti** : il est délivré à une personne qui est admise à l'apprentissage d'un métier. Cet apprentissage peut s'échelonner, selon le cas, sur 1 à 5 périodes de 2 000 heures chacune. Une fois ces périodes d'apprentissage terminées, l'apprenti peut passer l'examen de qualification provinciale qui lui permettra d'obtenir le certificat de compétence compagnon ;
- **Compagnon** : il est délivré à la personne qui a démontré ses compétences dans l'un ou l'autre des 25 métiers de l'industrie et qui a réussi avec succès l'examen de qualification provinciale du métier visé ;
- **Occupation** : la majorité des certificats de compétence occupation sont délivrés par la CCQ sur demande, lors d'une pénurie régionale de main-d'œuvre. Ces personnes doivent alors suivre et réussir le *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), composé d'un cours générique de 15 heures (*Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction*) et d'activités de perfectionnement reconnues, d'une durée minimale de 45 heures, offertes au répertoire annuel des activités de la CCQ.

1. Les travailleurs qui quittent l'industrie, au moins temporairement, le font par exemple en raison d'un départ à la retraite, d'un changement d'industrie ou de la création d'une entreprise.
2. Plusieurs salariés travaillent dans plus d'un secteur.

Les occupations spécialisées : leur particularité

Les 6 occupations spécialisées - arpenteur, boute-feu-foreur, monteur de lignes, scaphandrier (plongeur professionnel), soudeur et soudeur en tuyauterie (haute pression) -, toutes traitées dans cette brochure, requièrent quant à elles un DEP pour accéder à l'industrie. Ensuite, les candidats sélectionnés dans le cadre de l'estimation annuelle seront tenus de réussir la formation de 15 heures intitulée *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction*.

Le nombre de places disponibles dans chaque région est déterminé annuellement par la CCQ, en tenant compte de l'estimation des besoins. Ces besoins sont évalués par les représentants patronaux et syndicaux de l'industrie, et le nombre de places disponibles pour l'année en cours est publié dans le journal qui dessert la région visée.

S'il s'avère que le nombre d'inscriptions pour ce cours est supérieur au nombre de places estimé pour une région, un tirage au sort sera effectué pour sélectionner les personnes qui seront invitées à y participer.

La formation : une priorité pour l'industrie

Depuis 1987, le système de formation a été modernisé. Chaque métier comporte son programme d'études, qui comprend entre 630 et 1 800 heures de formation (soit de 21 à 60 semaines).

Afin d'évaluer les besoins en personnes diplômées de chacun des métiers de l'industrie de la construction, la CCQ procède à une vaste consultation auprès de quelque 240 représentants patronaux et syndicaux siégeant aux 25 différents sous-comités professionnels regroupés sous son égide. En 2017, cet exercice a amené l'industrie à estimer qu'elle aurait besoin annuellement d'environ 5 000 personnes diplômées, et ce, de 2018 à 2021. Les capacités de formation sont suffisantes pour satisfaire à la demande, quoique le réseau scolaire ne diplômé présentement pas à sa pleine capacité. Des efforts de promotion doivent être augmentés dans certains métiers.

Par ailleurs, pour pallier le manque actuel de diplômés et pour maintenir la qualité de la main-d'œuvre, tout apprenti non diplômé admis lors d'une pénurie de main-d'œuvre doit suivre une formation.

La formation, ça rapporte !

Qu'il soit détenteur ou non d'un DEP, l'apprenti doit terminer le régime d'apprentissage qui est prévu pour son métier, avant de devenir compagnon. Ce régime d'apprentissage est divisé en périodes de 2 000 heures chacune, tandis que le nombre de périodes d'apprentissage prévues pour chacun des métiers varie entre 1 et 5, selon la complexité du métier et la diversité des compétences à acquérir. Une fois cet apprentissage terminé, l'apprenti peut passer l'examen de qualification provinciale qui mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon pour le métier visé.

Des crédits d'heures d'apprentissage peuvent être versés au dossier de l'apprenti en vue d'accélérer le cumul de ses heures d'apprentissage (une limite maximale d'heures a toutefois été établie pour chacun des métiers). Tant le détenteur d'un DEP (l'apprenti diplômé) que l'apprenti non diplômé peuvent tirer profit de cette mesure. En voici un aperçu :

Détenteur d'un DEP reconnu pour l'exercice du métier :

il peut retrancher la totalité des heures consacrées à l'obtention de son DEP des heures prévues par le régime d'apprentissage. Par exemple, pour le métier de briqueteur-maçon, la durée de la formation menant au DEP est évaluée à 900 heures. Le métier est composé de 3 périodes d'apprentissage totalisant 6 000 heures. De ce fait, l'apprenti ne devra accomplir que 5 100 heures, avant de pouvoir passer l'examen de qualification provinciale.

6 000 heures prévues au régime d'apprentissage
– **900 heures** accomplies pour obtenir le DEP
= **5 100 heures**

Apprenti non diplômé : l'apprenti qui a été admis dans l'industrie en raison d'une pénurie de main-d'œuvre sera soumis à une obligation de formation. Ayant accédé à l'industrie de la construction sans avoir réussi le programme d'études reconnu pour son métier, l'apprenti non diplômé devra suivre une formation de façon annuelle, afin d'assurer le renouvellement de son certificat de compétence. Cette obligation perdurera tant qu'il n'aura pas terminé l'ensemble des périodes d'apprentissage de son métier ou qu'il n'aura pas obtenu le diplôme reconnu de son métier.

Chaque métier comporte des heures de formation et d'apprentissage qui lui sont propres. Vous trouverez, dans cette brochure, le nombre d'heures menant à l'obtention d'un DEP sous la rubrique « Formation », puis le nombre d'heures prévues pour la période d'apprentissage sous « Durée de la formation ». Quant aux crédits d'heures accordés pour les activités de perfectionnement, vous les trouverez dans le *Répertoire des activités de perfectionnement*, qui est diffusé sur le site Web de la CCQ, au ccq.org.

Gagner sa vie dans la construction

Des salaires horaires intéressants qui peuvent dépasser 45 \$ l'heure pour un compagnon

On peut bien gagner sa vie, dans la construction ! Le salaire horaire minimum avoisine 18 \$ pour un apprenti et grimpe jusqu'à plus de 45 \$ pour un compagnon.

Le volume de travail varie selon les saisons, mais dans tous les métiers, on trouve des salariés qui travaillent toute l'année. Dès leur entrée dans l'industrie, les diplômés réussissent à gagner des salaires annuels intéressants. Un charpentier-menuisier diplômé travaillera, par exemple, en moyenne 880 heures la première année et gagnera 22 500 \$, en plus d'avoir droit à un éventail d'avantages sociaux. Le salaire moyen d'un compagnon charpentier-menuisier qui travaille régulièrement sur les chantiers de construction était de plus de 61 200 \$, en 2018. Cette somme ne tient pas compte des travaux qui peuvent être réalisés dans des secteurs non couverts par les conventions (la rénovation résidentielle, par exemple).

Une couverture d'assurance étendue

Dès la première heure travaillée dans l'industrie de la construction, l'employeur contribue aux régimes d'assurance administrés par la CCQ. Il existe plusieurs niveaux de couverture, établis en fonction du nombre d'heures travaillées par le salarié. Plus celui-ci cumule d'heures à son dossier, meilleure est sa couverture d'assurance. De plus, certains régimes d'assurance sont offerts aux retraités de l'industrie de la construction.

Ces régimes d'assurance peuvent comprendre des protections d'assurance vie et d'assurance maladie (médicaments, lunettes, soins dentaires, etc.), de même que des programmes de santé diversifiés, tant pour le salarié que pour les personnes qui sont à sa charge. Certains régimes offrent aussi une protection d'assurance salaire en cas d'invalidité de courte ou de longue durée.

Un régime de retraite avantageux

Dès qu'un salarié se joint à l'industrie de la construction, il participe, tout comme son employeur, au régime de retraite. Une partie de la cotisation de l'employeur est versée dans un compte au nom du salarié; le reste est utilisé pour payer les frais d'administration des avantages sociaux et, s'il y a lieu, combler le déficit du régime et constituer une réserve de sécurité. La cotisation du salarié, prélevée sur sa paie pour chaque heure travaillée, est entièrement versée dans son compte. Des intérêts sont crédités à ce compte en fonction des rendements obtenus. La rente de retraite à laquelle le salarié a droit dépend de la valeur de son compte et de son âge à la date de sa retraite.

La caisse de retraite des travailleurs de l'industrie de la construction totalise environ 23,2 milliards de dollars, ce qui la classe parmi les plus importantes caisses de retraite canadiennes.

Des incitatifs financiers pour se recycler et se perfectionner

Toutes les entreprises de construction sont tenues de verser 0,15 \$ par heure travaillée dans le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC) pour la promotion et le financement des activités de perfectionnement des salariés de l'industrie de la construction. Un volet du Fonds est destiné au secteur institutionnel et commercial, au secteur industriel et au secteur du génie civil et de la voirie, tandis que l'autre volet est dédié au secteur résidentiel.

Doté d'un actif de 190 millions de dollars, ce fonds a été créé afin de soutenir les détenteurs de certificat de compétence valide qui ont travaillé au cours des dernières années et qui se perfectionnent dans une activité liée à leur métier ou à leur occupation.

Les travailleurs de l'industrie de la construction qui respectent les conditions générales d'admission peuvent bénéficier d'un soutien financier offert par le FFSIC. Par exemple, les frais de déplacement et d'hébergement peuvent être remboursés, tout comme les cotisations à la caisse d'assurance. De cette façon, les travailleurs conservent leurs protections. En 2018-2019, près de 22 300 participants ont suivi une activité de perfectionnement.

Comme vous pouvez le constater, l'industrie de la construction offre des conditions de travail très avantageuses et rarement égalées par d'autres industries !

Place aux femmes dans l'industrie de la construction



Des actions pour favoriser la présence des femmes sur les chantiers

La CCQ et ses partenaires de l'industrie ont lancé, au printemps 2015, le Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) 2015-2024.

Les mesures du PAEF visent à augmenter le nombre de femmes dans l'industrie, avec des cibles particulières par métier et par occupation spécialisée.

Les bilans des 4 premières années de réalisation du PAEF ont montré des effets tangibles. Plus de 3 500 femmes sont maintenant présentes sur les chantiers de construction à travers le Québec.

Des exemples de mesures offertes aux femmes

Mesure d'accès à la formation

- Une priorisation de places pour les femmes est faite dans une dizaine de centres de formation professionnelle. Pour obtenir plus de détails, communiquez avec le centre de formation qui vous intéresse.

Mesures d'accès à l'industrie

- Une seule fois dans sa carrière, une femme diplômée dans un métier de la construction peut obtenir un certificat de compétence et intégrer l'industrie de la construction sans avoir besoin d'une garantie d'emploi ou d'une lettre d'engagement d'un employeur. Pour le renouveler, elle doit effectuer 150 heures de travail pour 1 ou plusieurs employeurs en moins de 2 ans. Après 2 ans, si elle n'a pas travaillé 150 heures, elle pourra alors demander de nouveau un certificat de compétence apprenti valide pendant 2 ans pour le même métier sur présentation d'une lettre d'engagement d'un employeur;
- Une femme peut intégrer l'industrie de la construction lorsqu'un employeur lui garantit 150 heures de travail sur 3 mois consécutifs dès que l'état du bassin de main-d'œuvre est à 30 % et moins, plutôt que d'attendre une pénurie de main-d'œuvre;

- Une femme diplômée dans l'une des 6 occupations spécialisées est automatiquement sélectionnée pour le *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), si elle s'y inscrit. Ce cours est obligatoire afin d'obtenir le certificat de compétence pour travailler sur les chantiers – plus de détails à la page 4.

Mesures d'intégration et de maintien sur les chantiers

- Pour chaque femme apprentie qu'un employeur fait travailler sur un chantier, il peut faire travailler une personne apprentie de plus que la proportion apprenti-compagnon prévue sur un chantier, selon certaines conditions;
- Un employeur peut faire travailler partout au Québec (mobilité provinciale) une femme titulaire d'un certificat de compétence si elle a travaillé 500 heures et plus pour lui au cours des 2 dernières années, au lieu des 1 500 heures habituelles;
- La CCQ priorise les femmes lorsqu'elle réfère de la main-d'œuvre à un employeur au moyen de son service de référence, le Carnet référence construction;
- Le programme de formation en entreprise permet aux travailleuses de diversifier leurs apprentissages avec un plan de formation personnalisé et le soutien actif d'un compagnon ou d'un mentor, en plus d'offrir une incitation financière aux entreprises admissibles. L'équipe de travail reçoit une formation pour faciliter l'intégration de la femme;
- Afin de favoriser le perfectionnement des femmes dans l'industrie, 10 % des places d'inscription aux activités de perfectionnement sont offertes en priorité aux travailleuses – plus de détails sur le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC) à la page 5;
- Le Service d'accompagnement pour l'intégration des femmes dans l'industrie de la construction est offert par la CCQ aux femmes ou aux personnes souhaitant soutenir leur intégration dans l'industrie. Pour connaître les ressources disponibles, consultez le site mixite.ccq.org ou composez le 1 888 842-8282.

Des modèles de femmes qui choisissent une carrière dans la construction

La CCQ est fière de soutenir **Chapeau, les filles!**, qui fait la promotion des métiers traditionnellement masculins auprès des femmes. En 2019, lors de la 23^e édition du concours, 2 étudiantes ont remporté chacune une bourse de 2 500\$.

Des modèles de centres de formation qui s'engagent pour la mixité

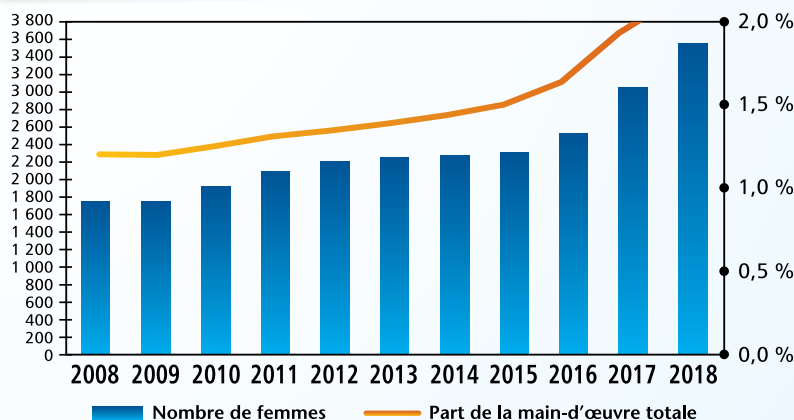
Pour une troisième année, la CCQ a reconnu un établissement d'enseignement public qui pose des gestes porteurs contribuant à une plus grande mixité sur les chantiers. Dans ce cas-ci, une bourse de 3 000\$ a été octroyée.



Crédit photo : Chapeau les filles!

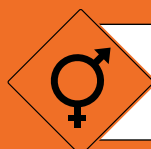
De gauche à droite : Audrey-Ann Desbiens-Limoges, lauréate du prix **Mixité en chantier**, volet « **Future travailleuse** », Catherine Godard, lauréate du prix **Mixité en chantier**, volet « **Future entrepreneure** », Steven Richard, directeur du Centre de formation professionnelle de La Haute-Gaspésie, récipiendaire du prix **Mixité en chantier**, volet « **Mentorat** » et Diane Lemieux, présidente-directrice générale de la CCQ.

Les femmes dans la construction



Depuis 2016, la CCQ déploie la campagne **La mixité en chantier**. Par des capsules vidéo et des affiches, elle vise à sensibiliser les travailleurs, les travailleuses et les employeurs à la mixité dans les équipes de travail.

SUIVEZ L'ÉVOLUTION
DE LA CAMPAGNE
À mixite.ccq.org.



**LA MIXITÉ
EN CHANTIER**

Les femmes diplômées et leur présence sur les chantiers

La proportion de femmes diplômées dans les centres de formation était de 6 % (454 femmes) des personnes diplômées des programmes d'études menant à la construction, en 2018.

La présence des femmes sur les chantiers est en constante progression. En 2018, on comptait 498 femmes de plus par rapport à 2017 qui travaillaient sur les chantiers, pour un total de 3 520 femmes. Elles représentaient alors 2,13 % de la main-d'œuvre.

Femmes actives

dans l'industrie de la construction de 2008 à 2018

Année	Nombre de femmes	Total de l'industrie	Part de la main-d'œuvre totale
2008	1 730	144 991	1,19 %
2009	1 735	145 857	1,19 %
2010	1 904	153 289	1,24 %
2011	2 077	159 607	1,30 %
2012	2 191	164 045	1,34 %
2013	2 231	161 901	1,38 %
2014	2 256	158 085	1,43 %
2015	2 289	153 587	1,49 %
2016	2 503	154 118	1,62 %
2017	3 002	157 560	1,92 %
2018	3 520	165 321	2,13 %

Source : CCQ.

Les 10 métiers ou occupations comptant le plus de femmes en 2018

Métier / occupation

Peintre	903
Charpentière-menuisière	645
Manceuvre	562
Électricienne	271
Plâtrière	179
Autres occupations	161
Carreleuse	134
Tuyauteuse	78
Opératrice d'équipement lourd	68
Calorifugeuse	67

Total des salariées pour ces métiers et occupations 3 068

Total des salariées dans l'industrie de la construction 3 520

Source : CCQ.

Perspectives d'emploi dans les métiers et occupations de la construction

	Perspectives d'emploi de 2019 à 2023*	Commentaires sur les emplois et la disponibilité de la main-d'œuvre
Arpenteur	Excellentes	Emploi en forte hausse, disponibilité faible.
Boutefeu-foreur	Très bonnes	Emploi en légère hausse, disponibilité faible.
Briqueur-maçon	Excellentes	Emploi en forte hausse, disponibilité modérée. Roulement notable.
Calorifugeur	Très bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité notable.
Carreleur	Excellentes	Emploi en forte hausse, très faible disponibilité. Roulement notable.
Charpentier-menuisier (incluant les spécialités de coffreur de béton, de poseur de fondations profondes et de parqueteur-sableur)	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité.
Chaudronnier	Bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité très élevée. Vieillesse des travailleurs.
Cimentier-applicateur	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité.
Couvreur	Excellentes	Emploi en forte hausse, très faible disponibilité. Roulement élevé.
Électricien (excluant la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité)	Très bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité notable.
Électricien en installation de systèmes de sécurité	Excellentes	Emploi en forte hausse, disponibilité notable. Roulement notable.
Ferblantier	Très bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité notable.
Ferrailleur	Très bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Roulement notable.
Frigoriste	Excellentes	Emploi en forte hausse, très faible disponibilité. Roulement notable.

* Méthodologie :

Les besoins de main-d'œuvre par métier sont classés en 6 catégories (très limitées, limitées, plutôt limitées, bonnes, très bonnes et excellentes), d'après les résultats de 4 paramètres :

- 1- Croissance annuelle moyenne du volume de travail prévue de 2019-2020 ;
- 2- Taux moyen de disponibilité (une mesure du chômage), en juin 2019, des détenteurs de certificat de compétence (apprentis, compagnons, occupations), selon les registres de la CCQ ;
- 3- Taux d'érosion prévu de la main-d'œuvre (départs nets avant intégration de nouveaux travailleurs), selon les registres de la CCQ ;
- 4- Proportion des salariés âgés de 55 ans et plus en 2018, selon les registres de la CCQ.

	Perspectives d'emploi de 2019 à 2023*	Commentaires sur les emplois et la disponibilité de la main-d'œuvre
Grutier (incluant la spécialité d'opérateur de pompes à béton munies d'un mât de distribution)	Bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité notable. Vieillessement des travailleurs.
Mécanicien d'ascenseur	Excellentes	Emploi en forte hausse, très faible disponibilité.
Mécanicien de machines lourdes	Bonnes	Emploi en légère hausse, bonne disponibilité. Vieillessement des travailleurs.
Mécanicien en protection-incendie	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité. Roulement notable.
Mécanicien industriel de chantier	Bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité très élevée. Vieillessement des travailleurs.
Monteur-assembleur	Très bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité.
Monteur de lignes	Excellentes	Emploi en légère hausse, disponibilité faible. Roulement notable.
Monteur-mécanicien (vitrier)	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité. Roulement notable.
Opérateur d'équipement lourd	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Vieillessement des travailleurs.
Opérateur de pelles	Bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité notable. Vieillessement des travailleurs.
Peintre	Excellentes	Emploi en forte hausse, disponibilité modérée. Vieillessement des travailleurs.
Plâtrier	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité.
Poseur de revêtements souples	Excellentes	Emploi en forte hausse, faible disponibilité. Roulement notable. Vieillessement des travailleurs.
Poseur de systèmes intérieurs	Excellentes	Emploi en forte hausse, disponibilité faible. Roulement notable.
Scaphandrier (plongeur professionnel)	Excellentes	Emploi en forte hausse, disponibilité faible. Roulement élevé.
Soudeur	Excellentes	Emploi en forte hausse, disponibilité faible. Roulement notable.
Soudeur en tuyauterie (haute pression)	Bonnes	Emploi en forte hausse, bonne disponibilité. Vieillessement des travailleurs.
Tuyauteur	Très bonnes	Emploi en forte hausse, disponibilité notable.

Source : CCQ, août 2019.

Arpenteur / Arpenteuse



Description de l'occupation

- Collecte, transfère, calcule et met en plan les données d'arpentage à l'aide d'instruments spécialisés (carnet de notes électronique, station totale conventionnelle ou robotisée, récepteur GPS, logiciels de calcul, logiciels de dessin, etc.), en vue de réaliser des plans ou de délimiter les constructions projetées;
- Fournit des données relatives à l'alignement, à l'altitude, à l'orientation et à la dimension de différents terrains ou types d'infrastructures (complexes industriels ou commerciaux, bâtiments, résidences, routes, etc.).

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en arpentage et en topographie peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Aimer le travail en plein air;
- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de géodésie, de topométrie et d'arpentage;
- Être à l'aise avec l'équipement informatique (logiciels, calculateurs, etc.);
- Faire preuve d'esprit d'équipe et avoir une bonne capacité d'analyse;
- Être autonome, précis et minutieux;
- Pouvoir se déplacer en région.

Salaire annuel moyen*

Arpenteur**	52 984 \$
Celui qui travaille plus de 500 heures	66 823 \$
Proportion***	77 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

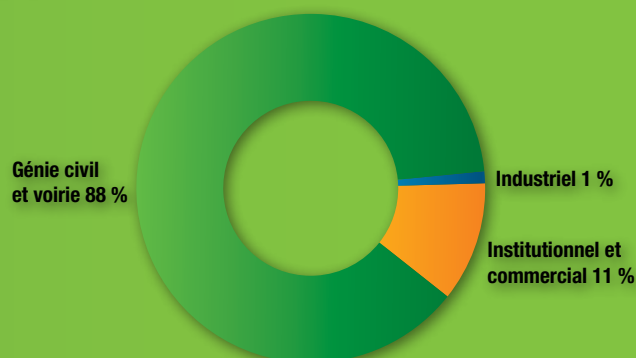
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ	49	84

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Arpenteur	39,76 \$	39,76 \$	33,74 \$
Arpenteur – Classe 2	33,80 \$	33,80 \$	–

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre d'arpenteurs s'est accru de 7 % en 2018, comparativement à 2017. On dénombrait alors 1 213 arpenteurs sur les chantiers de construction. Ils travaillent surtout dans le secteur du génie civil et de la voirie. En 2018, 88 % de leurs heures travaillées ont été enregistrées dans ce secteur;
- En 2018, 421 entreprises de construction ont embauché des arpenteurs. Plus de 1 arpenteur sur 4 se déplace pour travailler dans une autre région que la sienne. Les femmes représentaient 8 % de la main-d'œuvre exerçant cette occupation, en 2018;
- En 2018, 84 nouveaux arpenteurs sont entrés dans l'industrie, ce qui est de loin supérieur à la moyenne annuelle des 4 années précédentes (49). Il faut reculer en 2012 pour dépasser un tel nombre de nouveaux arpenteurs ayant intégré l'industrie;
- Le salaire annuel moyen des arpenteurs s'élève à près de 53 000 \$. Par contre, pour ceux qui travaillent plus de 500 heures, celui-ci peut atteindre 66 800 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes puisque l'emploi est en forte hausse, et le nombre de travailleurs actuellement disponibles peinent à répondre à la demande.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) –
Arpentage et topographie (5238)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laurentides
- Montérégie
- Montréal
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	29
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	76
Côte-Nord	47
Estrie	41
Île de Montréal	77
Laval-Laurentides-Lanaudière	193
Mauricie-Bois-Francs	86
Montérégie	191
Outaouais	22
Québec	315
Saguenay-Lac-Saint-Jean	136
Extérieur et Baie-James	0

Total 1 213

Nombre de femmes actives dans l'occupation 101

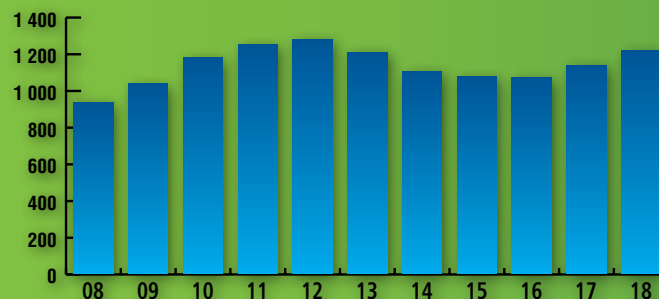
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Arpenteur	27 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Arpenteur	39	22 %	67 %	11 %	1 213
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Boutefeu-foreur / Boutefeu-foreuse

Description de l'occupation

- Prépare, organise et réalise des travaux de forage à l'aide de foreuses pneumatiques, hydrauliques ou « fond de trou » ;
- Effectue la vérification et l'entretien des équipements et des accessoires de forage et de dynamitage ;
- Organise et exécute des travaux de sautage ou tout autre travail nécessitant l'utilisation d'explosifs.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en forage et en dynamitage peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction (CCGIC)*, d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation ;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction ;
- Pour effectuer des travaux de sautage, il est nécessaire d'être titulaire d'un certificat de boutefeu délivré par la CCQ pour la CNESST. L'obtention d'un permis général d'explosifs délivré par la Sûreté du Québec est nécessaire à l'obtention de ce certificat ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILITÉS ET INTÉRÊTS

- Aimer travailler en plein air et pouvoir travailler à l'extérieur dans toutes les conditions climatiques ;
- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de géologie, de minéralogie, de mathématique, de physique et de chimie ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Être autonome, discipliné, responsable et minutieux ;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail ;
- Pouvoir se déplacer en région.

Salaire annuel moyen*

Boutefeu-foreur**	52 634 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	74 901 \$
Proportion***	67 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ		
Boutefeu	6	8
Foreur	13	17

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Boutefeu	38,65 \$	38,65 \$	31,71 \$
Boutefeu – Classe 2	32,85 \$	32,85 \$	–
Foreur	38,65 \$	38,65 \$	32,75 \$
Foreur – Classe 2	32,85 \$	32,85 \$	–

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de boutefeux-foreurs actifs dans l'industrie de la construction a augmenté en 2018 pour la deuxième année consécutive et s'établit à 604;
- En 2018, 114 entreprises de construction ont embauché des boutefeux-foreurs. Ces entreprises œuvrent, pour la plupart, dans le secteur du génie civil et de la voirie. Les boutefeux-foreurs sont parmi les travailleurs les plus mobiles de la construction; environ la moitié des salariés travaillent à l'extérieur de la région où ils habitent;
- Le salaire annuel moyen des travailleurs est de 52 600 \$. Toutefois, 2 boutefeux-foreurs sur 3 travaillent plus de 500 heures annuellement et gagnent un salaire moyen de 74 900 \$;
- Un total de 25 nouveaux boutefeux-foreurs ont intégré l'industrie en 2018, ce qui dépasse la moyenne des 4 dernières années (19);
- Les perspectives professionnelles sont très bonnes, pour les boutefeux-foreurs. L'emploi est en légère hausse, et il y a un vieillissement notable des travailleurs exerçant cette occupation, ce qui permet de prévoir des besoins de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles (DEP) –
Forage et dynamitage (5092)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*, être âgé de plus de 18 ans et répondre aux exigences régissant l'obtention du permis général d'explosifs délivré par la Sûreté du Québec

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Côte-Nord
- Estrie
- Nord-du-Québec



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	16
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	46
Côte-Nord	38
Estrie	63
Île de Montréal	14
Laval-Laurentides-Lanaudière	106
Mauricie-Bois-Francs	37
Montérégie	68
Outaouais	27
Québec	130
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55
Extérieur et Baie-James	4
Total	604

Nombre de femmes actives dans l'occupation 4

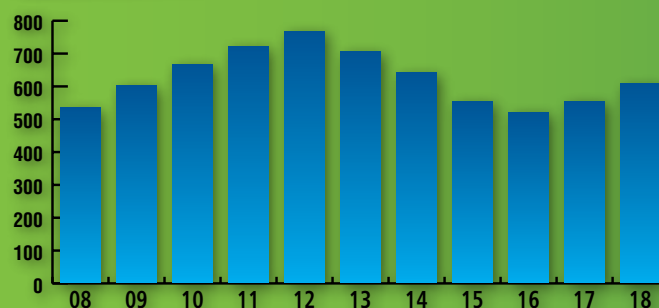
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Boutefeu	45 %
Foreur	53 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Boutefeu	39	25 %	63 %	12 %	188
Foreur	42	20 %	62 %	18 %	416
Total des boutefeux-foreurs	41	22 %	62 %	16 %	604
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Briqueur-maçon / Briqueuse-maçonne

Description du métier

- Pose de la brique, de la pierre sciée, des blocs de verre, de la pierre de taille, des éléments architecturaux préfabriqués en béton à l'aide de mortier, de ciment ou de tout autre adhésif;
- Érige divers types de murs, de cloisons, de foyers, de cheminées, etc.;
- Peut être appelé à travailler dans le secteur spécialisé de la restauration de maçonnerie, ou encore en usine dans le secteur du réfractaire.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en briquetage-maçonnerie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir effectué les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances liées à l'application des notions de mathématique et de géométrie, à l'alignement et à la perception spatiale des éléments de maçonnerie;
- Être précis et rapide dans l'exécution de ses tâches;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de se déplacer sur des échafaudages et de travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	18 503 \$
Compagnon***	42 226 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	53 662 \$
Proportion****	75 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

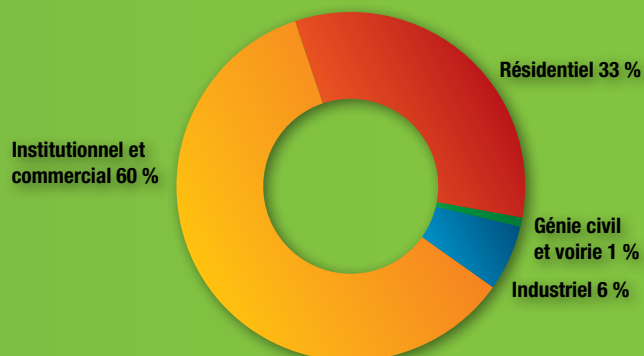
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	337	364

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,75 \$	24,01 \$	22,12 \$
2 ^e période	27,71 \$	28,01 \$	25,80 \$
3 ^e période	33,64 \$	34,02 \$	31,33 \$
Compagnon	39,58 \$	40,02 \$	36,86 \$

* Salaires en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Ce sont 5 017 briqueteurs-maçons qui ont été actifs sur les chantiers, en 2018. Il y a environ 1 220 entreprises qui recrutent des briqueteurs-maçons. En 2018, plus de 82 % des apprentis briqueteurs-maçons étaient diplômés;
- Plus de la moitié du volume de travail des briqueteurs-maçons est faite dans le secteur institutionnel et commercial. Ce secteur devrait continuer de croître, au cours des prochaines années. L'autre secteur dans lequel les briqueteurs-maçons sont principalement actifs est le secteur résidentiel, qui, lui aussi, devrait continuer d'offrir un volume de travail élevé;
- En 2018, 364 nouveaux apprentis ont été admis dans l'industrie. C'est un nombre supérieur à la moyenne annuelle pour la période 2014-2017, qui est de 337. Un compagnon travaillant plus de 500 heures gagne, en moyenne, 53 662 \$. Un apprenti rapportera, au cours de sa première année de travail, environ 18 503 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes. Le roulement notable de la main-d'œuvre crée des besoins de relève, et la disponibilité modérée des travailleurs actuellement sur le marché ne pourra répondre qu'à une partie de la demande de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Briquetage-maçonnerie (5303) ou
Masonry: bricklaying (5803)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Estrie
- Laval
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	31
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	88
Côte-Nord	14
Estrie	199
Île de Montréal	723
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 386
Mauricie-Bois-Francs	252
Montérégie	1 364
Outaouais	208
Québec	633
Saguenay-Lac-Saint-Jean	111
Extérieur et Baie-James	8
Total	5 017

Nombre de femmes actives dans le métier 24

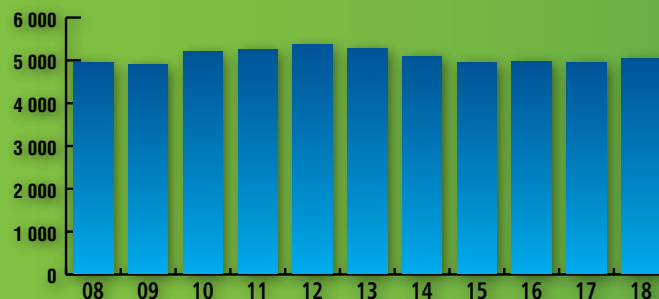
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Briqueteur-maçon	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	69 %	29 %	2 %	1 865
Compagnon	42	17 %	64 %	19 %	3 152
Total des briqueteurs-maçons	37	36 %	51 %	13 %	5 017
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Calorifugeur / Calorifugeuse

Description du métier

- Installe, répare ou rénove des systèmes d'isolation thermique, afin de conserver la température d'un liquide ou d'un gaz;
- Isole des systèmes de tuyauterie, des conduites d'air ou des réservoirs, et applique les finis protecteurs;
- Pose des isolants rigides ou semi-rigides.

Le calorifugeur travaille dans les édifices institutionnels et commerciaux, les industries, etc.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en calorifugeage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir effectué les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de physique et de dessin technique, ainsi qu'au travail avec des outils et de la machinerie;
- Être minutieux et débrouillard;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être en mesure de travailler dans des espaces contraignants, dans des milieux où la température est extrême, et de travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	29 741 \$
Compagnon***	61 084 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	70 198 \$
Proportion****	85 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	44	57

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,26 \$	24,48 \$	22,71 \$
2 ^e période	28,30 \$	28,56 \$	26,50 \$
3 ^e période	34,37 \$	34,68 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,80 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et
commercial 79 %



Industriel 21 %

Perspectives d'emploi



- Le nombre de calorifugeurs a légèrement augmenté en 2018, pour s'établir à 1 047 travailleurs ;
- Travailleurs très spécialisés, les calorifugeurs sont embauchés par 139 employeurs. Ils sont principalement actifs dans le secteur institutionnel et commercial ;
- Un total de 57 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie en 2018, une hausse notable par rapport à la moyenne annuelle des 4 dernières années (44). Un apprenti calorifugeur peut gagner près de 29 700 \$, durant sa première année de travail. Une fois l'apprenti devenu compagnon, son salaire annuel peut atteindre 61 100 \$ en moyenne, voire 70 200 \$ pour les salariés travaillant au moins 500 heures annuellement ;
- Les perspectives d'emploi sont très bonnes, pour les calorifugeurs. L'emploi est en forte hausse, et il y a actuellement un nombre restreint de travailleurs disponibles pour combler les besoins de main-d'œuvre pour ce métier.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Calorifugeage (5119)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	25
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	19
Côte-Nord	5
Estrie	50
Île de Montréal	97
Laval-Laurentides-Lanaudière	339
Mauricie-Bois-Francs	53
Montérégie	158
Outaouais	36
Québec	196
Saguenay-Lac-Saint-Jean	58
Extérieur et Baie-James	1
Total	1 047

Nombre de femmes actives dans le métier 67

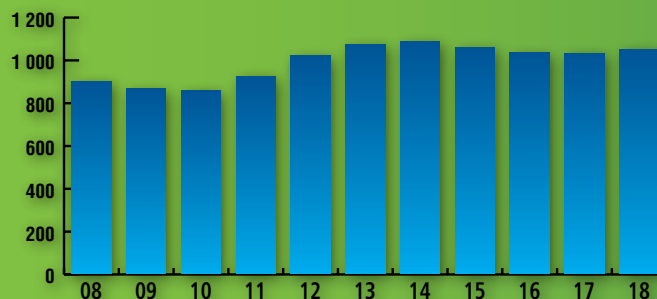
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Calorifugeur	16 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

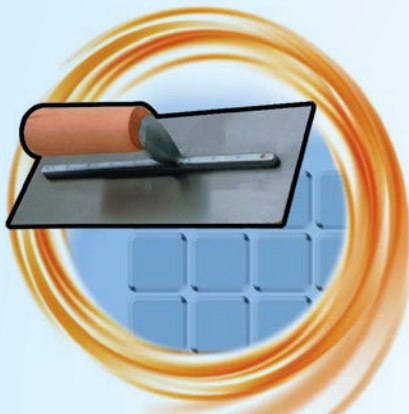
Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	53 %	45 %	2 %	278
Compagnon	43	13 %	71 %	16 %	769
Total des calorifugeurs	40	24 %	64 %	12 %	1 047
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Carreleur / Carreleuse



Description du métier

- Prépare les surfaces, taille et pose du marbre, du granit, du granito (terrazzo), de l'ardoise, des carreaux de céramique ou tout autre matériau similaire ou de substitution ;
- Polit à la main ou à la machine toute surface composée de granit, de marbre ou d'un autre matériau de même nature.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en carrelage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées aux calculs géométriques, aux matériaux utilisés, à la préparation des surfaces et à l'application des méthodes d'alignement ;
- Être précis et minutieux ;
- Être soucieux de l'esthétique du produit fini ;
- Faire preuve d'une bonne dextérité et d'une capacité à bien percevoir les couleurs ;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables et d'exécuter des tâches tout en se déplaçant.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	21 561 \$
Compagnon***	38 247 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	54 503 \$
Proportion****	65 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

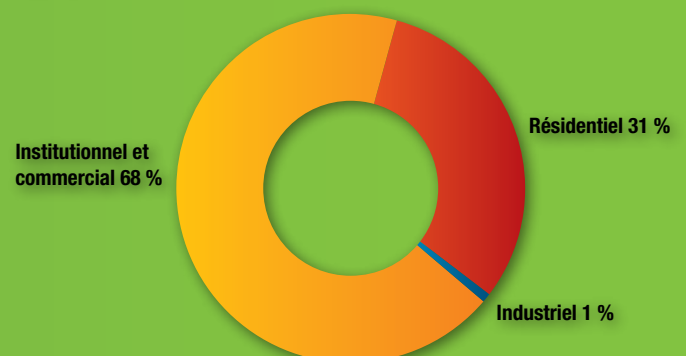
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	184	220

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,01 \$	24,01 \$	22,12 \$
2 ^e période	28,01 \$	28,01 \$	25,80 \$
3 ^e période	34,01 \$	34,02 \$	31,33 \$
Compagnon	40,01 \$	40,02 \$	36,86 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, 2 487 carreleurs ont été actifs sur les chantiers. Parmi ces travailleurs, 134 étaient des femmes, ce qui place le métier de carreleur parmi les 10 métiers ou occupations qui comptent le plus de femmes actives dans la construction. De plus, près de 1 carreleur sur 2 était apprenti en 2018;
- Il y a 941 entreprises qui ont embauché des carreleurs, en 2018. Les carreleurs travaillent majoritairement dans le secteur institutionnel et commercial, ainsi que dans le secteur résidentiel. Puisque les carreleurs travaillent à l'intérieur, on remarque peu de variations saisonnières dans leur volume de travail. Il devrait y avoir un volume de travail élevé pour les secteurs où les carreleurs sont les plus actifs. On peut aussi s'attendre à ce que la demande en rénovations résidentielles demeure soutenue;
- Il y a eu 220 nouveaux apprentis carreleurs dans l'industrie, en 2018. Ce nombre est au-dessus de la moyenne annuelle de 184 nouveaux apprentis admis entre 2014 et 2017. Les apprentis gagnent, en moyenne, 21 600 \$, au cours de leur première année de travail. Les compagnons gagnent, en moyenne, 38 247 \$. Le salaire annuel moyen des compagnons travaillant au moins 500 heures s'élève à 54 500 \$. Il faut retenir que ces moyennes ne prennent en compte que les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les carreleurs. Il y a un roulement notable des travailleurs et une faible disponibilité, ce qui engendrera des besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Carrelage (5300) ou Tiling (5800)

Durée de la formation : 690 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Montérégie
- Montréal*

* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	24
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	54
Côte-Nord	19
Estrie	125
Île de Montréal	437
Laval-Laurentides-Lanaudière	581
Mauricie-Bois-Francs	119
Montérégie	497
Outaouais	110
Québec	468
Saguenay-Lac-Saint-Jean	51
Extérieur et Baie-James	2
Total	2 487

Nombre de femmes actives dans le métier 134

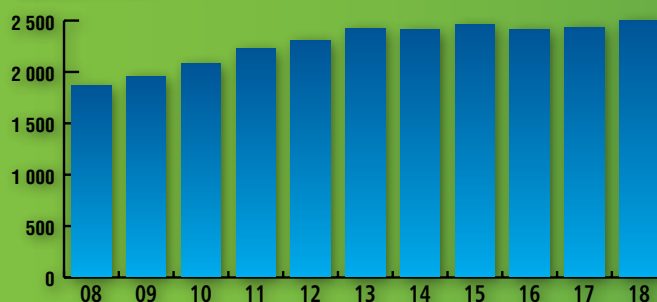
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Carreleur	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	47 %	49 %	4 %	1 162
Compagnon	44	11 %	69 %	20 %	1 325
Total des carreleurs	39	28 %	59 %	13 %	2 487
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière

(incluant les spécialités de coffreur / coffreuse à béton, de poseur / poseuse de fondations profondes et de parqueteur-sableur / parqueteuse-sableuse)

Description du métier

- Érige des charpentes de mur, de plancher, de toit; pose des revêtements extérieurs et des isolants; installe des portes et des fenêtres extérieures;
- Construit des coffrages et pose des fondations profondes;
- Construit des divisions et effectue la finition intérieure (portes intérieures, moulures, espaces de rangement, etc.);
- Construit des escaliers en bois et pose des parquets en bois;
- Installe de l'ameublement intégré (comptoirs, armoires, tablettes, etc.);
- Applique des procédés de traçage, de coupe, d'assemblage et de façonnage de pièces en bois et en métal.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en charpenterie-menuiserie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier;
- Avoir complété 2 périodes d'apprentissage de 2 000 heures

chacune (4 000 heures au total) consacrées strictement à des travaux relevant d'une des 3 spécialités (poseur de fondations profondes, coffreur à béton ou parqueteur-sableur), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale de la spécialité correspondante dont la réussite mène à l'obtention d'un certificat de compétence compagnon de cette spécialité.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, à la prise de mesures impériales et métriques, de même qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Faire preuve de polyvalence et d'autonomie;
- Être capable de travailler en équipe;
- Pouvoir utiliser une grande variété d'outils et d'équipements de sécurité, et travailler sur des échafaudages;
- Avoir une bonne condition physique.

Salaires annuels moyens*

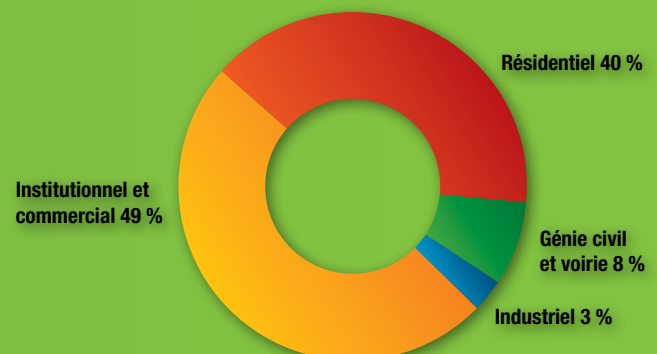
Apprenti**	22 514 \$
Compagnon***	45 712 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	61 229 \$
Proportion****	71 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	2 124	3 575

Volume de travail par secteur



Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,95 \$	23,98 \$	21,71 \$
2 ^e période	27,94 \$	27,97 \$	25,33 \$
3 ^e période	33,93 \$	33,97 \$	30,76 \$
Compagnon	39,92 \$	39,96 \$	36,19 \$

* Salaire en avril 2019.

Perspectives d'emploi



- Plus de 1 travailleur sur 4 dans l'industrie de la construction est charpentier-menuisier. En 2018, 44 242 charpentiers-menuisiers ont été actifs sur les chantiers de construction québécois. C'est d'ailleurs un des métiers où les femmes sont les plus nombreuses. En 2018, il y a eu 645 charpentières-menuisières actives;
- Le volume de travail est principalement concentré dans les secteurs institutionnel et commercial et résidentiel. L'activité dans ces secteurs devrait demeurer à des niveaux élevés, dans les prochaines années. Un total de 11 675 employeurs ont fait appel aux services des charpentiers-menuisiers;
- Il y a eu 3 575 nouveaux apprentis dans l'industrie en 2018, soit plus de 1 450 apprentis de plus que la moyenne de 2014 à 2017. De ces 3 575 nouveaux apprentis, 1 635 étaient diplômés. Durant sa première année de travail dans l'industrie de la construction, un apprenti gagne, en moyenne, 22 514 \$ pour les travaux assujettis aux conventions collectives, alors qu'un compagnon qui fait au moins 500 heures rapporte, en moyenne, 61 229 \$;
- Les perspectives professionnelles pour ce métier sont excellentes. La forte hausse de l'emploi et la faible disponibilité des travailleurs stimuler ont besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Charpenterie-menuiserie (5319) ou
Carpentry (5819)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval*
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

* Formation également offerte en anglais.

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	1 080
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 206
Côte-Nord	687
Estrie	2 199
Île de Montréal	2 137
Laval-Laurentides-Lanaudière	9 885
Mauricie-Bois-Francs	3 276
Montérégie	9 195
Outaouais	2 026
Québec	9 217
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 239
Extérieur et Baie-James	95
Total	44 242

Nombre de femmes actives dans le métier 645

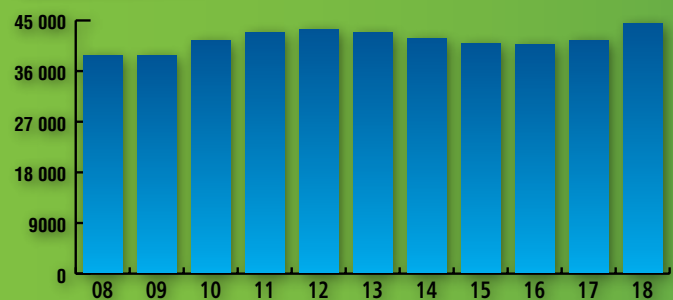
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Charpentier-menuisier	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

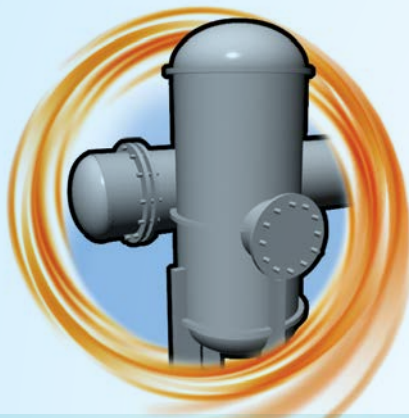
* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	59 %	36 %	5 %	16 815
Compagnon	42	17 %	63 %	20 %	27 427
Total des charpentiers-menuisiers	38	33 %	53 %	14 %	44 242
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Chaudronnier / Chaudronnière

Description du métier

- **Fabrique, construit, assemble, monte, démolit et entretient toute une gamme de vaisseaux, de réservoirs, de tours et de chaudières ;**
- **Applique des procédés de gréage, de boulonnage, d'oxycoupage, de soudage et d'assemblage de matériaux composites.**

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en chaudronnerie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances liées aux propriétés physiques de l'acier et des gaz, à l'application des procédés de soudage, à la lecture de plans et de devis, ainsi qu'à l'application des notions de mathématique et de géométrie ;
- Avoir une bonne condition physique (être en mesure de travailler dans des positions inconfortables) et une bonne dextérité manuelle ;
- Être capable de travailler en hauteur ;
- Être minutieux ;
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail ;
- Pouvoir se déplacer en région éloignée.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	52 814 \$
Compagnon***	58 760 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	73 688 \$
Proportion****	75 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	23	13

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,26 \$	24,27 \$	22,71 \$
2 ^e période	28,30 \$	28,32 \$	26,50 \$
3 ^e période	34,37 \$	34,38 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,45 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de chaudronniers actifs a légèrement augmenté en 2018, pour atteindre 732 travailleurs. Les chaudronniers travaillent presque uniquement dans le secteur industriel ;
- La part de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre est la plus élevée dans le métier de chaudronnier, comparativement aux autres métiers de la construction. En 2018, 3 chaudronniers sur 4 ont travaillé à l'extérieur de la région où ils résident. Ils ont été embauchés par 61 employeurs ;
- En 2018, 13 apprentis sont entrés dans l'industrie de la construction pour la première fois. C'est 10 de moins par rapport à la moyenne des 4 dernières années (23). Un apprenti chaudronnier touche un salaire moyen de 52 800 \$, au cours de sa première année de travail. Un compagnon faisant 500 heures ou plus gagne, en moyenne, un salaire annuel de 73 700 \$;
- Les perspectives d'emploi pour les chaudronniers sont bonnes. L'emploi est en forte hausse, et on constate un important vieillissement des travailleurs. Soulignons cependant qu'une partie des besoins de main-d'œuvre pourrait être comblée par des travailleurs actuellement disponibles sur le marché du travail.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Chaudronnerie (5356)

Durée de la formation : 1 290 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	14
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	89
Côte-Nord	26
Estrie	39
Île de Montréal	35
Laval-Laurentides-Lanaudière	146
Mauricie-Bois-Francs	94
Montérégie	108
Outaouais	4
Québec	83
Saguenay-Lac-Saint-Jean	92
Extérieur et Baie-James	2
Total	732

Nombre de femmes actives dans le métier 14

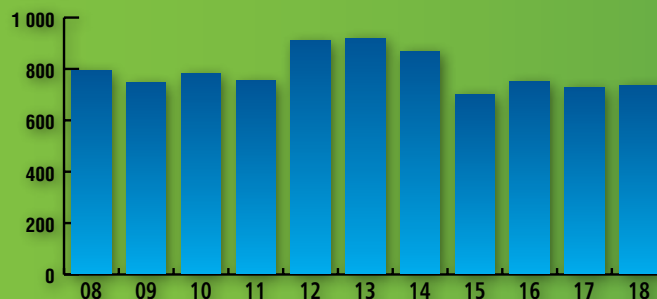
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Chaudronnier	74 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

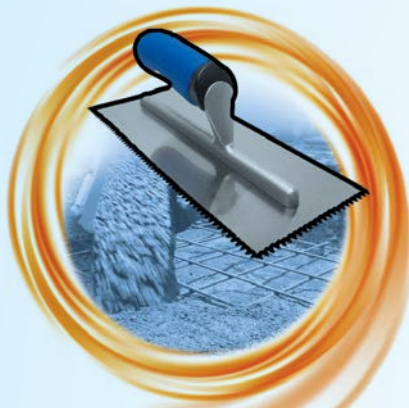
* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	72 %	25 %	3 %	114
Compagnon	46	12 %	57 %	31 %	618
Total des chaudronniers	43	22 %	52 %	26 %	732
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Cimentier-applicateur / Cimentière-applicatrice

Description du métier

- Prépare, met en place et répare du béton sur diverses surfaces telles que des planchers, des murs, des trottoirs et des pavages, et en fait la finition ;
- Applique des traitements et installe des membranes et des produits d'imperméabilisation.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en préparation et en finition du béton, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 2 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (4 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir les connaissances liées aux propriétés du béton (durée de prise, dureté et imperméabilisation) ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation et être en mesure de travailler sous pression ;
- Être autonome et minutieux ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Avoir une bonne force physique et de l'endurance ;
- Posséder de bonnes connaissances reliées à l'application des notions de mathématique ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	24 596 \$
Compagnon***	49 283 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	61 650 \$
Proportion****	77 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	201	282

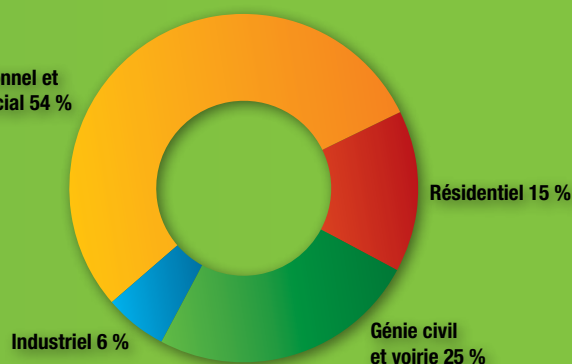
Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	27,14 \$	37,44 \$	25,06 \$
2 ^e période	32,95 \$	33,32 \$	30,43 \$
Compagnon	38,77 \$	39,20 \$	35,80 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et
commercial 54 %



Perspectives d'emploi



- En 2018, le nombre de cimentiers-applicateurs actifs dans l'industrie a pris de l'importance, avec 3 152 travailleurs actifs. Au total, 963 employeurs ont recouru aux services de cimentiers-applicateurs ;
- L'activité varie beaucoup au fil des saisons, pour ce métier ;
- Les 2 secteurs où les cimentiers-applicateurs effectuent surtout leur travail seront en demande au cours des prochaines années, soit le secteur institutionnel et commercial ainsi que le secteur du génie civil et de la voirie ;
- En 2018, 282 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie, ce qui est largement supérieur à ce qui a été observé au cours des dernières années (201). Les nouveaux apprentis diplômés gagnent en moyenne 25 000 \$, la première année. Près de 77 % des compagnons travaillent plus de 500 heures par année et touchent un salaire moyen annuel de 62 000 \$;
- Les perspectives professionnelles pour ce métier sont excellentes, car la demande est en forte hausse et que les travailleurs sont présentement peu disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplômes d'études professionnelles –
Préparation et finition de béton (5343) ou
Preparing and Finishing Concrete (5843)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laurentides*
- Montréal*
- Outaouais

* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	33
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	63
Côte-Nord	22
Estrie	116
Île de Montréal	515
Laval-Laurentides-Lanaudière	908
Mauricie-Bois-Francs	233
Montérégie	516
Outaouais	139
Québec	494
Saguenay-Lac-Saint-Jean	95
Extérieur et Baie-James	18
Total	3 152

Nombre de femmes actives dans le métier 39

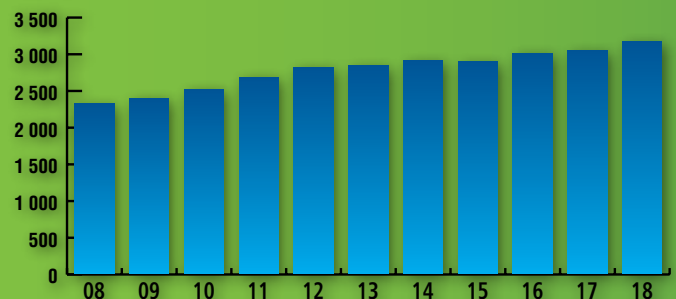
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Cimentier-applicateur	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	50 %	47 %	3 %	1 261
Compagnon	42	16 %	67 %	17 %	1 891
Total des cimentiers-applicateurs	38	29 %	59 %	12 %	3 152
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Couvreur / Couvreuse



Description du métier

- Pose des revêtements de toiture qui peuvent être composés de feutres saturés d'asphalte, de bitume chaud et de gravier; de membranes élastomères liquides et thermoplastiques; ou de différents types de bardeaux;
- Répare et isole les toitures;
- Prépare le support de couverture;
- Applique des procédés de lavage, de manutention, de dégarnissage, d'étanchéisation, de fixation, d'épandage et de soudage de membranes.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose de revêtements de toiture et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété 2 périodes d'apprentissage (4 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux propriétés des produits et des matériaux, ainsi qu'à la ventilation;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Être capable de travailler en équipe et en hauteur;
- Pouvoir déplacer des objets lourds;
- Avoir une bonne condition physique et pouvoir s'adapter à des changements de température extrêmes;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Faire preuve d'une bonne coordination de mouvements;
- Faire preuve de vigilance et de persévérance dans l'exécution des détails;
- Avoir une bonne acuité visuelle.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	21 158 \$
Compagnon***	40 530 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	55 601 \$
Proportion****	69 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	548	576

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	28,53 \$	28,80 \$	26,50 \$
2 ^e période	34,64 \$	34,97 \$	32,17 \$
Compagnon	40,75 \$	41,14 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, 5 700 couvreurs étaient actifs dans l'industrie de la construction. Il y a 979 employeurs qui ont embauché des couvreurs, en 2018. Il est pertinent de noter que ce métier est fortement affecté par la saisonnalité du travail, puisque les travaux se font à l'extérieur;
- Une part importante de l'activité de ce métier est faite dans le secteur institutionnel et commercial. Au cours des prochaines années, on prévoit que l'activité dans ce secteur continuera de croître et d'offrir un volume élevé de travail;
- Ce sont 576 nouveaux apprentis qui ont foulé les chantiers, en 2018. C'est au-dessus de la moyenne annuelle de 2014 à 2017, qui s'évaluait à 548. Parmi les nouveaux apprentis en 2018, 11 % étaient diplômés. Au cours de sa première année de travail, un apprenti gagne un salaire moyen de 21 158 \$. Un compagnon travaillant au moins 500 heures dans la construction assujettie aux conventions collectives rapporte un salaire moyen de 55 600 \$;
- Pour le métier de couvreur, les perspectives d'emploi sont excellentes. L'emploi est en forte hausse, la disponibilité, très faible, et le roulement de personnel est élevé dans ce métier, ce qui crée des besoins de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Pose de revêtements de toiture (5351)

Durée de la formation : 630 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	93
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	134
Côte-Nord	19
Estrie	269
Île de Montréal	504
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 763
Mauricie-Bois-Francs	479
Montérégie	1 157
Outaouais	407
Québec	728
Saguenay-Lac-Saint-Jean	139
Extérieur et Baie-James	8
Total	5 700

Nombre de femmes actives dans le métier 51

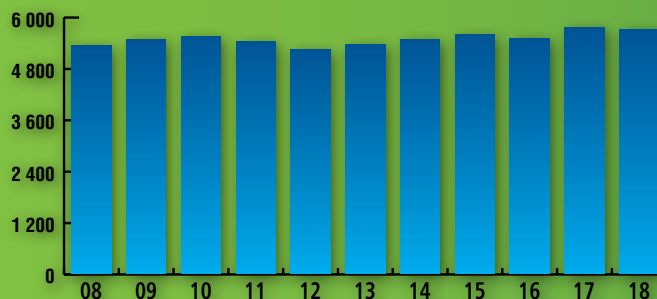
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Couvreur	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	57 %	39 %	4 %	2 444
Compagnon	41	19 %	66 %	15 %	3 256
Total des couvreurs	37	35 %	55 %	10 %	5 700
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Électricien / Électricienne

(à l'exclusion de la spécialité d'installateur / installatrice de systèmes de sécurité)

Description du métier

- Fait des travaux de construction, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien d'installations électriques;

Les installations peuvent servir à des fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice. Ces travaux incluent les fils, les câbles, les conduits, les accessoires, les dispositifs et les appareils électriques faisant partie de l'installation elle-même.

Note : Les travaux exécutés par les électriciens doivent respecter les exigences des différentes normes et réglementations applicables.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en électricité* et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;

- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

* D'autres programmes d'études sont reconnus pour permettre l'obtention d'un certificat de compétence apprenti du métier d'électricien, tels que le DEP en installation et en entretien de systèmes de sécurité, ainsi que certains diplômes d'études collégiales (DEC).

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 4 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances liées à l'application de calculs mathématiques, à l'électrotechnique et à l'électronique, ainsi qu'à la lecture de plans et de spécifications techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Aimer le travail individuel;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être capable d'interpréter des normes, de résoudre les dysfonctionnements et de travailler dans des endroits exigus;
- Avoir une bonne condition physique;
- Avoir une bonne coordination physique et être capable de distinguer les couleurs.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	25 460 \$
Compagnon***	57 599 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	70 237 \$
Proportion****	80 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

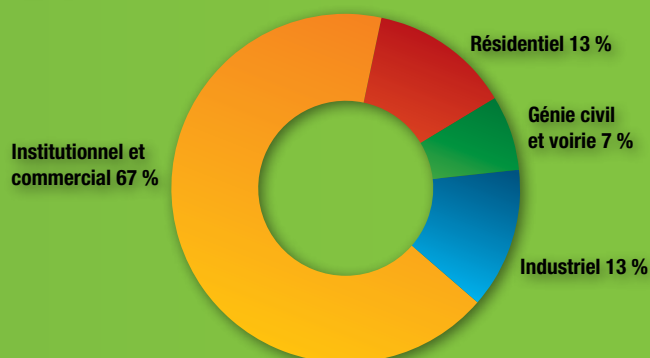
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	954	1 144

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,22 \$	20,23 \$	18,93 \$
2 ^e période	24,26 \$	24,27 \$	22,71 \$
3 ^e période	28,30 \$	28,32 \$	26,50 \$
4 ^e période	34,37 \$	34,38 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,45 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En termes d'effectifs, le métier d'électricien est le deuxième métier en importance. Le nombre de salariés actifs s'est établi à 16 959, en 2018. Pour y accéder, le diplôme d'études professionnelles est pratiquement obligatoire. C'est également l'un des métiers où l'on retrouve le plus de femmes, soit 249 en 2018. Environ 2 599 employeurs embauchent des électriciens;
- La construction de bâtiments institutionnels et commerciaux, qui génèrent la majeure partie des heures travaillées par les électriciens, devrait croître au cours des prochaines années. De même, la construction résidentielle, qui procure 13 % du volume de travail, devrait continuer d'offrir un volume élevé de travail. Il est à noter que les électriciens effectuent aussi de l'entretien et de la rénovation résidentielle;
- En 2018, 1 144 apprentis ont été admis dans l'industrie, ce qui est plus élevé que la moyenne annuelle de 2014 à 2017 (954). Peu saisonnier, le métier permet de réaliser une bonne moyenne annuelle d'heures travaillées et de gagner ainsi un salaire annuel moyen intéressant : la première année, le salaire moyen peut être de 25 460 \$ pour un apprenti. Pour les compagnons qui travaillent au moins 500 heures, soit 80 % des compagnons, il est de 70 237 \$;
- Les perspectives d'emploi sont très bonnes pour les électriciens, car la demande d'emploi est en forte croissance, ce qui nécessitera un besoin en électriciens.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Électricité (5295) ou *Electricity* (5795)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Mauricie
- Montérégie
- Montréal*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

* Formation également offerte en anglais.

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	410
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	530
Côte-Nord	275
Estrie	575
Île de Montréal	2 003
Laval-Laurentides-Lanaudière	4 336
Mauricie-Bois-Francs	980
Montérégie	3 953
Outaouais	638
Québec	2 506
Saguenay-Lac-Saint-Jean	682
Extérieur et Baie-James	71
Total	16 959

Nombre de femmes actives dans le métier 249

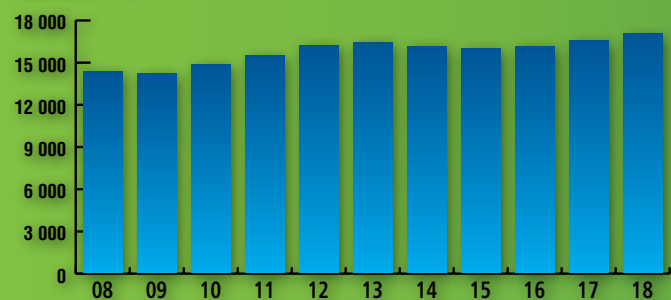
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Électricien	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	68 %	30 %	2 %	5 359
Compagnon	42	8 %	70 %	22 %	11 600
Total des électriciens	38	31 %	56 %	13 %	16 959
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Électricien / Électricienne

en installation de systèmes de sécurité



Description de la spécialité

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien des divers systèmes de sécurité, tels qu'alarmes-incendie, alarmes-intrusion, systèmes de communication d'urgence, cartes d'accès et vidéosurveillance.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation et en entretien de systèmes de sécurité, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon de la spécialité.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'électronique, à l'électricité, à l'informatique, au fonctionnement d'un réseau informatique et au processus de résolution de problèmes;
- Être autonome et minutieux;
- Être capable de lire l'anglais;
- Être précis dans le réglage d'appareils;
- Posséder une bonne vision de près;
- Faire preuve d'une bonne agilité physique et d'une bonne dextérité.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	19 306 \$
Compagnon***	38 265 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	53 779 \$
Proportion****	68 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de cette spécialité ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

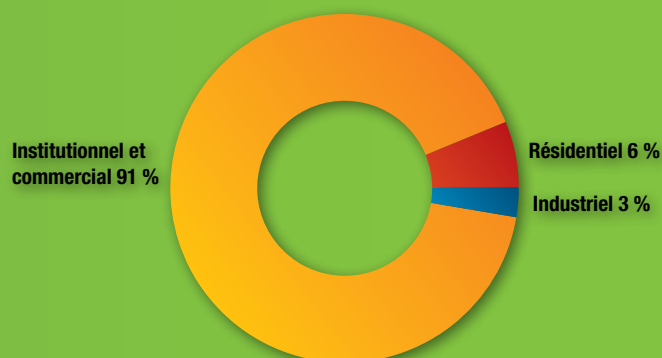
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	76	84

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,60 \$	19,94 \$	18,28 \$
2 ^e période	22,87 \$	23,26 \$	21,33 \$
3 ^e période	27,77 \$	28,25 \$	25,90 \$
Compagnon	32,67 \$	33,23 \$	30,47 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- L'industrie de la construction employait 1 296 salariés dans la spécialité d'installateur de systèmes de sécurité en 2018, et ceux-ci ont été embauchés par 384 employeurs;
- La construction institutionnelle et commerciale procure la quasi-totalité des heures travaillées par les installateurs de systèmes de sécurité (91% des heures). Le volume de travail dans ce secteur demeurera élevé, au cours des prochaines années;
- En 2018, 84 apprentis ont été admis dans cette spécialité, ce qui est plus élevé que la moyenne des 4 dernières années. Les finissants des écoles professionnelles représentent 86 % des apprentis. Le salaire annuel moyen d'un apprenti diplômé s'élève à 19 306 \$ au cours de la première année de son entrée dans l'industrie, et il peut atteindre près de 38 265 \$ pour un compagnon. Plus des $\frac{2}{3}$ (68 %) des compagnons travaillent au moins 500 heures et gagnent en moyenne 53 779 \$ par année;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les électriciens spécialisés en installation de systèmes de sécurité. La forte croissance de l'emploi et le roulement notable de main-d'œuvre créeront des besoins, qui seront toutefois comblés, en partie, par les travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
*Installation et entretien de systèmes
de sécurité* (5296)

Durée de la formation : 1 485 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	20
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	17
Côte-Nord	12
Estrie	33
Île de Montréal	140
Laval-Laurentides-Lanaudière	292
Mauricie-Bois-Francs	81
Montérégie	351
Outaouais	31
Québec	275
Saguenay-Lac-Saint-Jean	40
Extérieur et Baie-James	4
Total	1 296

Nombre de femmes actives dans la spécialité 22

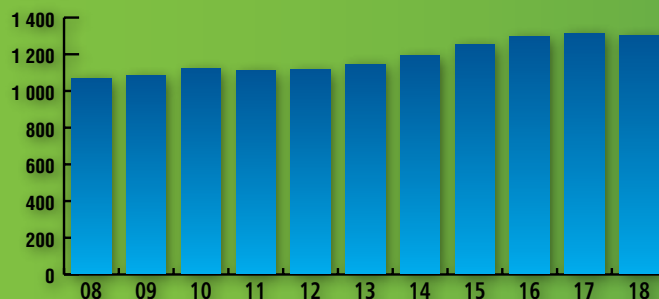
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Installateur de systèmes de sécurité	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	63 %	34 %	3 %	335
Compagnon	45	13 %	69 %	18 %	961
Total des installateurs de systèmes de sécurité	41	22 %	61 %	17 %	1 296
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Ferblantier / Ferblantière



Description du métier

- Trace, fabrique et pose, sur les chantiers de construction, toutes sortes d'objets de métal en feuilles;
- Monte et répare les systèmes de ventilation, de climatisation, de chauffage à air chaud, et tout système servant à évacuer des matières diverses;
- Installe des objets métalliques préfabriqués, des revêtements extérieurs, ainsi que le recouvrement de toitures métalliques;
- Applique des procédés de dessin, de découpage, de pliage, d'ancrage et d'assemblage mécanique ou thermique.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en ferblanterie-tôlerie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances en mathématique et en matière de propriétés des métaux et d'autres matériaux;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir un esprit d'analyse et de coordination;
- Posséder une bonne dextérité;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Faire preuve d'endurance et d'une bonne condition physique.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	32 367 \$
Compagnon***	56 297 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	67 279 \$
Proportion****	82 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	174	374

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,26 \$	24,46 \$	22,71 \$
2 ^e période	28,30 \$	28,53 \$	26,50 \$
3 ^e période	34,37 \$	34,65 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,76 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de ferblantiers travaillant sur les chantiers de construction a connu une bonne augmentation en 2018, pour s'établir à 4 572. De ce nombre, plus du tiers sont des apprentis. Il s'agit d'un des 10 métiers où l'on retrouve le plus de femmes : on en comptait 60, en 2018;
- Un total de 1 039 entreprises de construction ont embauché des ferblantiers, en 2018. La majeure partie du travail s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial, secteur qui demeurera élevé au cours des prochaines années;
- Le nombre de nouveaux apprentis a bondi en 2018, avec 374 au lieu des 174 apparus en moyenne au cours des dernières années. Un apprenti ferblantier diplômé gagne en moyenne 32 000 \$ au cours de sa première année dans l'industrie, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures (82 % des compagnons) atteint 67 000 \$;
- Les perspectives d'emploi sont très bonnes pour les ferblantiers, car leur demande est en hausse.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Ferblanterie (5360) ou
Sheet Metal Work (5733)

Durée de la formation : 1 605 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Laurentides
- Laval
- Montréal*
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	67
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	117
Côte-Nord	36
Estrie	125
Île de Montréal	349
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 543
Mauricie-Bois-Francs	271
Montérégie	1 011
Outaouais	171
Québec	679
Saguenay-Lac-Saint-Jean	190
Extérieur et Baie-James	13
Total	4 572

Nombre de femmes actives dans le métier 60

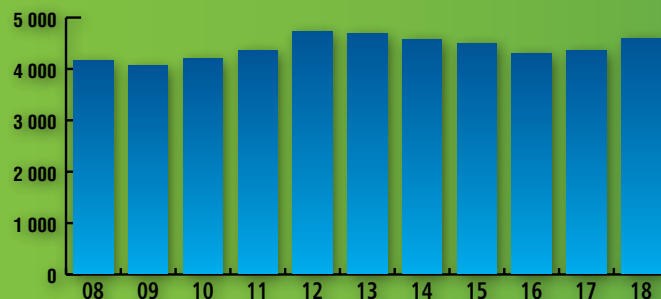
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferblantier	13 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	56 %	40 %	3 %	1 392
Compagnon	43	13 %	69 %	18 %	3 180
Total des ferblantiers	39	26 %	60 %	14 %	4 572
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Ferrailleur / Ferrailleuse



Description du métier

- Met en place des tiges, des treillis métalliques ou tout autre matériau similaire pour renforcer le béton;
- Coupe, plie, cintre, attache, soude, pose et installe l'acier d'armature utilisé dans la construction de coffrages, de colonnes, de poutres, de dalles ou de tout autre ouvrage analogue;
- Fabrique et installe des pièces d'armature et des éléments préfabriqués;
- Installe des jointures mécaniques, des ancrages et des goujons.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose d'armatures de béton et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des formes géométriques et des volumes, à des notions de mathématique et à des principes de physique reliés à la manutention des ouvrages en béton;
- Faire preuve de dextérité;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Avoir une très bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds, d'exécuter des gestes répétitifs et de travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	34 332 \$
Compagnon***	64 500 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	72 405 \$
Proportion****	87 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
- ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
- *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
- **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

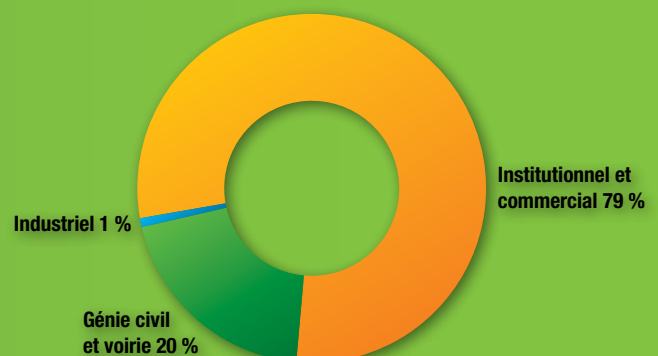
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	45	144

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	34,71 \$	34,69 \$	31,50 \$
Compagnon	40,84 \$	40,81 \$	37,06 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Il y a eu 1 578 ferrailleurs actifs sur les chantiers de construction en 2018, et 198 employeurs ont fait appel à leurs services. Une grande proportion des ferrailleurs étaient compagnons, en 2018 ;
- La majorité du travail dans ce métier se retrouve dans le secteur institutionnel et commercial, et celui-ci demeurera élevé au cours des prochaines années. Un autre quart du travail se fait dans le secteur du génie civil et de la voirie, et il est également prévu être élevé au cours des prochaines années, en raison de nombreux projets à venir ;
- Le nombre de nouveaux apprentis a triplé, en 2018 ; ils étaient 144 au lieu des 45 qui entrent en moyenne par année, grâce entre autres à une bonne performance du secteur du génie civil et de la voirie. En moyenne, les apprentis ont gagné 34 300 \$ la première année. Pour ce qui est des compagnons qui travaillent au moins 500 heures, ils touchent, en moyenne, un salaire annuel de 72 400 \$;
- Pour les ferrailleurs, les perspectives d'emploi sont très bonnes, car leur demande est en hausse et qu'il existe un certain roulement.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Pose d'armatures de béton (5076)

Durée de la formation : 735 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	25
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	55
Côte-Nord	27
Estrie	67
Île de Montréal	174
Laval-Laurentides-Lanaudière	460
Mauricie-Bois-Francs	83
Montérégie	297
Outaouais	73
Québec	271
Saguenay-Lac-Saint-Jean	41
Extérieur et Baie-James	5
Total	1 578

Nombre de femmes actives dans le métier 8

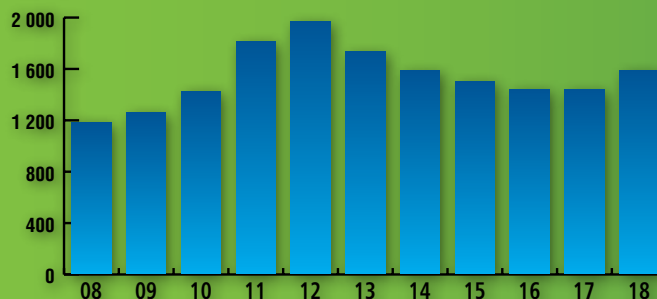
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferrailleur	34 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	59 %	39 %	2 %	318
Compagnon	39	22 %	67 %	11 %	1 260
Total des ferrailleurs	37	29 %	62 %	9 %	1 578
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Frigoriste



Description du métier

- Effectue des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation ou d'entretien de systèmes de réfrigération et de climatisation.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en réfrigération et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 4 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de physique (pneumatique, hydraulique et électrique), à l'utilisation d'un ordinateur, à la mécanique d'entretien et à la lecture de plans et de devis;
- Avoir un esprit d'analyse;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Être débrouillard et minutieux;
- Être capable de travailler en équipe;
- Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail relativement à l'électricité, à la mécanique et la manipulation de produits nocifs.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	24 274 \$
Compagnon***	68 100 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	79 222 \$
Proportion****	85 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

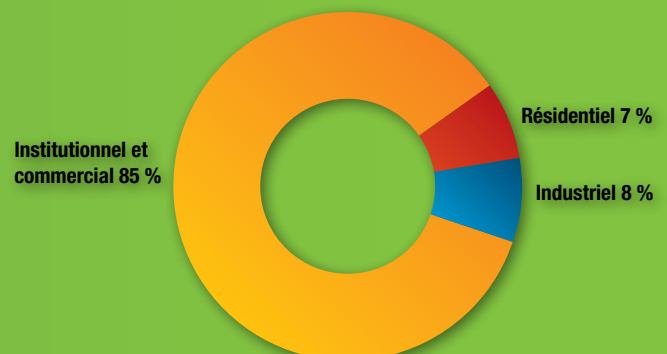
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	202	268

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,22 \$	20,23 \$	18,93 \$
2 ^e période	24,26 \$	24,27 \$	22,71 \$
3 ^e période	28,30 \$	28,32 \$	26,50 \$
4 ^e période	34,37 \$	34,38 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,45 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de frigoristes actifs sur les chantiers de construction a atteint 3 787, en 2018. Un total de 742 entreprises font appel à leurs services ;
- Le travail s'effectue principalement dans le secteur institutionnel et commercial, où l'activité est prévue demeurer élevée au cours des prochaines années. Les frigoristes ne sont toutefois pas seulement tributaires des nouvelles constructions, car l'entretien et la réparation offrent aussi beaucoup de travail. On trouve donc de l'emploi tout au long de l'année. De plus, le recours de plus en plus fréquent à la climatisation dans les bâtiments favorise ce métier ;
- En 2018, l'industrie a intégré 268 nouveaux apprentis, soit plus que la moyenne des 4 dernières années (202). Les apprentis peuvent gagner en moyenne 24 300 \$ la première année et les compagnons qui travaillent au moins 500 heures peuvent espérer gagner plus de 79 200 \$ par année. La moyenne annuelle des heures travaillées est parmi les plus élevées de tous les métiers ;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les frigoristes. L'emploi est en forte hausse et les travailleurs sont actuellement peu disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Réfrigération (5315) ou *Refrigeration* (5815)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Estrie
- Laval
- Montérégie
- Montréal*
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	45
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	71
Côte-Nord	20
Estrie	152
Île de Montréal	326
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 214
Mauricie-Bois-Francs	244
Montérégie	981
Outaouais	75
Québec	528
Saguenay-Lac-Saint-Jean	103
Extérieur et Baie-James	28
Total	3 787

Nombre de femmes actives dans le métier 14

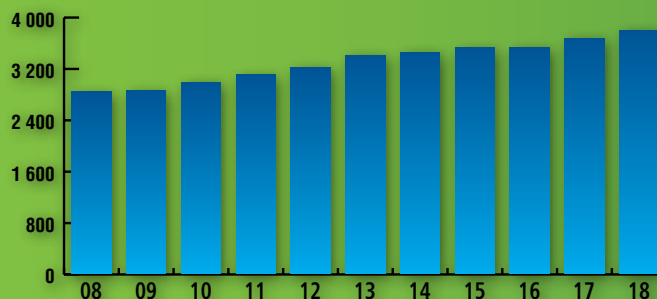
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Frigoriste	10 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	65 %	34 %	1 %	1 180
Compagnon	42	11 %	75 %	14 %	2 607
Total des frigoristes	38	28 %	62 %	10 %	3 787
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Grutier / Grutière

(incluant la spécialité d'opérateur / opératrice de pompes à béton munies d'un mât de distribution)

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en conduite de grues et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 2 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (4 000 heures totales), afin d'être admis à l'examen de qualification du métier de grutier dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier;
- Avoir complété la période d'apprentissage de 2 000 heures consacrée strictement à des travaux relevant de

la spécialité d'opérateur de pompes à béton munies d'un mât de distribution, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale correspondant dont la réussite mène à l'obtention d'un certificat de compétence compagnon de cette spécialité.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions d'électricité, d'électronique, de mathématique et de physique appliquée;
- Savoir interpréter différents symboles et signaux;
- Être précis et autonome;
- Avoir une bonne condition physique, de la dextérité et une bonne coordination;
- Ne pas souffrir de vertige, d'étourdissements ou de claustrophobie;
- Être capable de communiquer efficacement;
- Agir de façon responsable en tout temps, en raison des dangers qui menacent la sécurité du grutier et celle des autres.

Description du métier

- Conduit et opère des grues de tous genres, telles que des grues polycônes, pylônes, suspendues, à chevalement, automotrices sur locomotive ou camion, sur roues ou chenilles, avec attachements hydrauliques, électriques, mécaniques et électromécaniques;
- Opère des ponts roulants, des machines à trépan et des grues équipées de sonnettes pour l'enfoncement des palplanches et des pilotis en ciment, en tubes ou autres;
- Manœuvre des pompes à béton munies d'un mât de distribution.

Salaires annuels moyens*

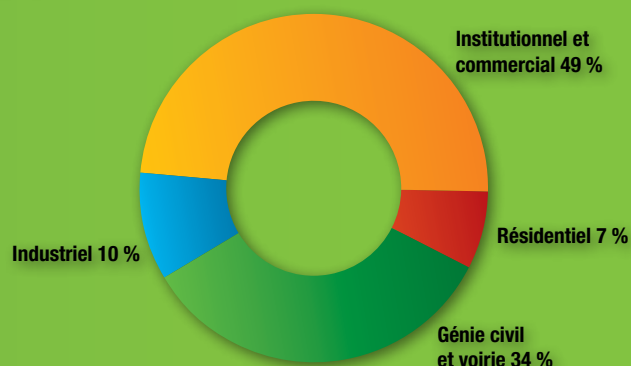
Apprenti**	43 527 \$
Compagnon***	73 026 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	87 196 \$
Proportion****	82 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	52	75

Volume de travail par secteur



Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti – Classe A, période 1	28,30 \$	28,32 \$	25,43 \$
Apprenti – Classe A, période 2	34,37 \$	34,38 \$	30,88 \$
Compagnon – Classe A	40,43 \$	40,45 \$	36,33 \$
Apprenti – Classe B, période 1	27,07 \$	27,20 \$	24,65 \$
Apprenti – Classe B, période 2	32,87 \$	33,02 \$	29,93 \$
Compagnon – Classe B	38,67 \$	38,85 \$	35,21 \$

* Salaire en avril 2019.

Perspectives d'emploi



- En 2018, on dénombrait 1 735 grutiers sur les chantiers de construction, un nombre en hausse pour la troisième année consécutive. Environ 400 entreprises de construction embauchent des grutiers;
- Près de la moitié du volume de travail est réalisée dans le secteur institutionnel et commercial, et le tiers est effectué dans le secteur du génie civil et de la voirie;
- L'industrie a intégré 75 nouveaux apprentis en 2018, ce qui est supérieur à la moyenne annuelle des 4 années précédentes (52). En fait, il faut reculer à 2011 pour égaler un tel nombre de nouvelles entrées. Ces apprentis sont majoritairement diplômés et se dénichent rapidement un emploi après l'obtention de leur diplôme. Le salaire moyen gagné par un apprenti est de 43 500 \$ au cours de sa première année de travail, alors qu'un compagnon travaillant plus de 500 heures au cours de l'année (80 % des compagnons) gagne en moyenne près de 87 200 \$;
- En raison de la forte hausse de la demande et du vieillissement des travailleurs, les perspectives d'emploi sont bonnes pour les grutiers.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Conduite de grues (5248)

Durée de la formation : 870 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	49
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	64
Côte-Nord	63
Estrie	57
Île de Montréal	97
Laval-Laurentides-Lanaudière	419
Mauricie-Bois-Francs	110
Montérégie	436
Outaouais	87
Québec	247
Saguenay-Lac-Saint-Jean	91
Extérieur et Baie-James	15
Total	1 735

Nombre de femmes actives dans le métier 14

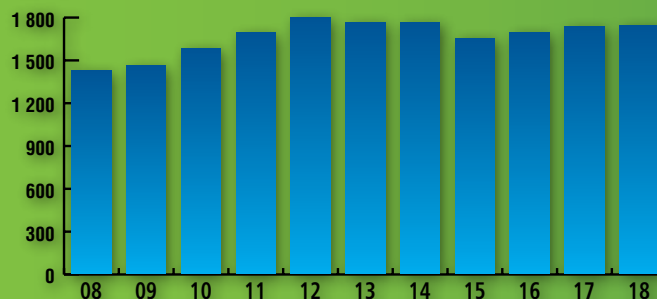
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Grutier	33 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

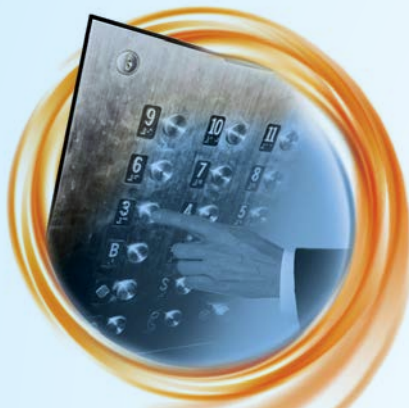
* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	49 %	47 %	4 %	257
Compagnon	46	9 %	66 %	25 %	1 478
Total des grutiers	44	15 %	63 %	22 %	1 735
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Mécanicien / Mécanicienne d'ascenseur

Description du métier

- Installe, répare, modernise et entretient des systèmes de déplacement mécanisés, tels que des ascenseurs à traction et hydrauliques, des escaliers mécaniques et des tapis roulants, selon les exigences des normes en vigueur.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en mécanique d'ascenseur et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 5 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (10 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées aux techniques d'assemblage, à l'électronique, à l'électricité, à l'hydraulique, à la mécanique, à l'instrumentation et à l'interprétation des normes applicables;
- Être autonome et minutieux;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être capable d'analyser différents systèmes et de travailler en équipe, en hauteur et dans des espaces restreints;
- Avoir une bonne coordination et une bonne condition physique.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	40 681 \$
Compagnon***	84 246 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	95 041 \$
Proportion****	87 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	54	49

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 98 %

Résidentiel 1 %
Génie civil et voirie 1 %



Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,57 \$	22,38 \$	20,94 \$
2 ^e période	27,08 \$	26,85 \$	25,13 \$
3 ^e période	31,60 \$	31,33 \$	29,32 \$
4 ^e période	38,37 \$	38,04 \$	35,60 \$
5 ^e période	38,37 \$	38,04 \$	35,60 \$
Compagnon	45,14 \$	44,75 \$	41,88 \$

* Salaire en avril 2019.

Perspectives d'emploi



- En 2018, on comptait 1 127 mécaniciens d'ascenseur. Environ les 2/3 étaient des compagnons. Ces salariés travaillent pour 70 employeurs;
- L'activité des mécaniciens d'ascenseur se concentre presque exclusivement dans le secteur institutionnel et commercial, où le volume de travail demeurera élevé au cours des prochaines années. Leur travail est peu saisonnier, ce qui leur permet d'atteindre la meilleure moyenne annuelle de travail (1 493 heures travaillées). L'entretien et la réparation des systèmes existants augmentent les débouchés pour ce métier;
- En 2018, on recensait 49 entrées de nouveaux apprentis, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne observée au cours des 4 années précédentes (54). Dès la première année de travail, les apprentis gagnent un salaire moyen de plus de 40 700 \$, tandis que le revenu annuel moyen des compagnons travaillant au moins 500 heures (87 % des compagnons) peut s'élever à plus de 95 000 \$, un des salaires les plus élevés de tous les métiers de la construction assujettie aux conventions collectives;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les mécaniciens d'ascenseur. La demande est en forte hausse et les travailleurs actuels sont peu disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Mécanique d'ascenseur (5337) ou
Elevator Mechanics (5837)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal*

* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	7
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	7
Côte-Nord	0
Estrie	18
Île de Montréal	219
Laval-Laurentides-Lanaudière	297
Mauricie-Bois-Francs	13
Montérégie	284
Outaouais	25
Québec	183
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10
Extérieur et Baie-James	64
Total	1 127

Nombre de femmes actives dans le métier 16

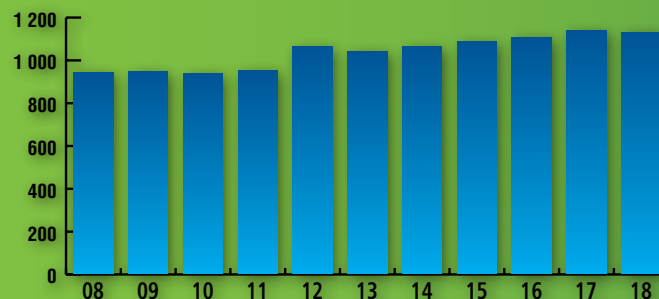
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécanicien d'ascenseur	16 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	30	61 %	38 %	1 %	360
Compagnon	43	9 %	75 %	16 %	767
Total des mécaniciens d'ascenseur	39	25 %	63 %	12 %	1 127
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Mécanicien / Mécanicienne de machines lourdes

Description du métier

- Répare et entretient des grues, des pelles, des niveleuses, des épandeurs, des rouleaux, des tracteurs, des camions hors route, de même que tout équipement ou machinerie de construction motorisé, fixe ou mobile servant à des fins de terrassement, de manutention ou d'excavation.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en mécanique d'engins de chantier et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la mécanique pour moteur diesel et pour moteur quatre-temps, à l'hydraulique, à la pneumatique, à l'électricité et à l'électronique;
- Être minutieux et débrouillard;
- Avoir le sens de l'initiative;
- Avoir une bonne mémoire visuelle;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	8 998 \$
Compagnon***	53 435 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	96 000 \$
Proportion****	53 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

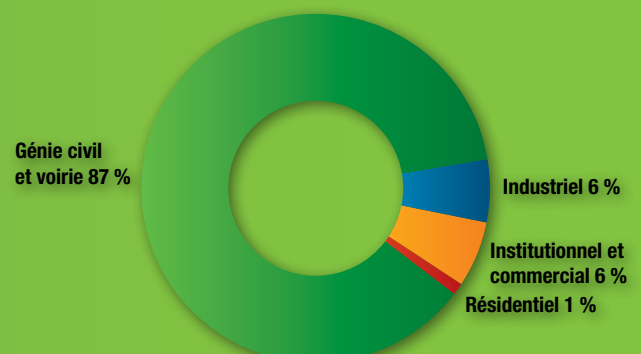
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	13	20

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,42 \$	23,86 \$	21,98 \$
2 ^e période	27,33 \$	27,83 \$	25,65 \$
3 ^e période	33,18 \$	33,80 \$	31,14 \$
Compagnon	39,04 \$	39,76 \$	36,64 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, le nombre de mécaniciens de machines lourdes a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, pour atteindre 380, soit 330 compagnons et 50 apprentis. Une partie des mécaniciens de machines lourdes travaillent en atelier et ne sont pas couverts par la loi R-20 de l'industrie de la construction;
- En 2018, il y a eu 151 employeurs de mécaniciens de machines lourdes. Une proportion de 87 % de leurs heures travaillées est rapportée dans le secteur du génie civil et de la voirie. Des 380 travailleurs qui ont travaillé sur les chantiers en 2018, 42 % ont travaillé dans une région autre que leur région de domicile;
- L'industrie a admis 20 nouveaux apprentis en 2018, soit 7 de plus que la moyenne annuelle des 4 dernières années (13). Au cours de sa première année de travail, un apprenti gagne un salaire moyen de près de 9 000 \$. Il faut dire que les apprentis dans ce métier sont peu nombreux à travailler dans la construction assujettie à la loi R-20 et que 50 % d'entre eux ont fait moins de 200 heures en 2018. Les compagnons ayant fait au moins 500 heures (53 % des compagnons) ont quant à eux un salaire moyen de 96 000 \$, soit parmi les salaires les plus élevés de l'industrie de la construction assujettie à la loi R-20;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont bonnes, en raison de la légère hausse de l'emploi, du roulement modéré de la main-d'œuvre et du vieillissement des travailleurs. Toutefois, une partie des besoins de main-d'œuvre pourrait être comblée par les travailleurs déjà disponibles sur le marché du travail.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Mécanique d'engins de chantier (5331)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Laurentides
- Mauricie
- Montérégie
- Montréal
- Nord-du-Québec
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	9
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	49
Côte-Nord	34
Estrie	23
Île de Montréal	10
Laval-Laurentides-Lanaudière	34
Mauricie-Bois-Francs	36
Montérégie	37
Outaouais	3
Québec	87
Saguenay-Lac-Saint-Jean	58
Extérieur et Baie-James	0
Total	380

Nombre de femmes actives dans le métier 1

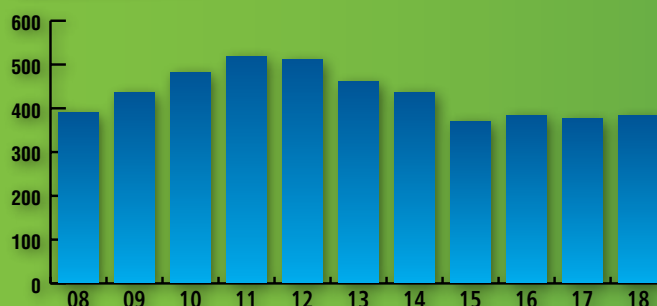
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécanicien de machines lourdes	42 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	58 %	38 %	4 %	50
Compagnon	44	15 %	60 %	25 %	350
Total des mécaniciens de machines lourdes	42	20 %	57 %	23 %	380
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie

Description du métier

- Installe, procède à la réfection, modifie, répare et entretient des systèmes de giclement automatique, dont la tuyauterie et les autres appareillages utilisés pour prévenir et combattre les incendies ;
- Applique des procédés de préparation, d'assemblage, d'installation et de raccordement de la tuyauterie et des accessoires, ainsi que d'activation, de vérification et d'inspection des systèmes.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en mécanique de protection contre les incendies et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 4 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, d'hydraulique et d'électricité ;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques ;
- Faire preuve d'autonomie et d'un bon esprit d'analyse ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Être capable de déplacer des objets lourds ;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	30 105 \$
Compagnon***	64 949 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	74 007 \$
Proportion****	86 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	74	121

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,22 \$	20,23 \$	18,93 \$
2 ^e période	24,26 \$	24,27 \$	22,71 \$
3 ^e période	28,30 \$	28,32 \$	26,50 \$
4 ^e période	34,37 \$	34,38 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,45 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 96 %

Industriel 4 %



Perspectives d'emploi



- On a dénombré 1 343 mécaniciens en protection-incendie, en 2018. Les travaux sont peu saisonniers, ce qui permet à la main-d'œuvre de travailler davantage. Il y a 135 employeurs qui embauchent des mécaniciens en protection incendie ;
- Le travail s'effectue principalement dans le secteur institutionnel et commercial. Le volume de travail dans ce secteur devrait demeurer élevé, au cours des prochaines années. L'entretien préventif régulier, destiné à réduire les risques et les coûts associés aux pannes causées par les systèmes, augmente les débouchés pour ce métier ;
- Ce sont 121 nouveaux apprentis qui sont entrés dans l'industrie, en 2018. Les apprentis gagnent en moyenne 30 100 \$, la première année. Le salaire annuel moyen atteint 74 000 \$, pour les compagnons effectuant au moins 500 heures de travail. La moyenne annuelle d'heures travaillées est la troisième plus élevée ;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes pour les mécaniciens en protection-incendie, en raison d'une hausse de la demande et d'une faible disponibilité des travailleurs actuels.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
*Mécanique de protection contre
les incendies* (5312)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Laval



Pour connaître les établissements
publics autorisés à offrir ce programme
d'études, veuillez consulter le site
inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	11
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	28
Côte-Nord	7
Estrie	33
Île de Montréal	93
Laval-Laurentides-Lanaudière	522
Mauricie-Bois-Francs	47
Montérégie	252
Outaouais	20
Québec	242
Saguenay-Lac-Saint-Jean	46
Extérieur et Baie-James	42
Total	1 343

Nombre de femmes actives dans le métier 7

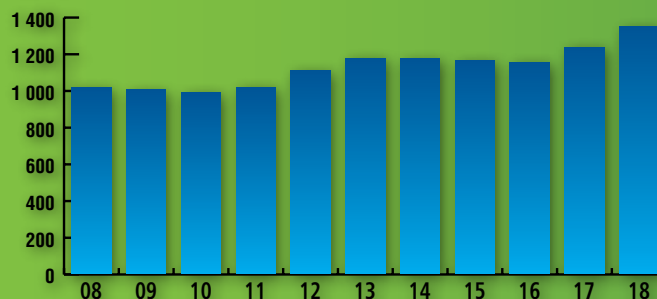
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécanicien en protection-incendie	19 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	65 %	33 %	2 %	524
Compagnon	41	14 %	75 %	11 %	819
Total des mécaniciens en protection-incendie	36	34 %	59 %	7 %	1 343
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Mécanicien industriel / Mécanicienne industrielle de chantier

Description du métier

- **Installe, répare, règle, monte et démonte la machinerie, en plus de procéder à sa manutention;**
- **Fabrique des gabarits pour cette machinerie.**
 - Exemple de machinerie : convoyeurs, turbines, éoliennes, compresseurs, fours, broyeurs, chaînes de production.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en mécanique industrielle de construction et d'entretien, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, d'informatique, de chimie, de physique, ainsi qu'à l'automatisation, à la soudure, à l'usinage, et au levage de pièces;
- Faire preuve d'ingéniosité et de débrouillardise;
- Être précis;
- Avoir une bonne dextérité et une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en équipe.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	30 672 \$
Compagnon***	48 493 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	72 650 \$
Proportion****	61 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

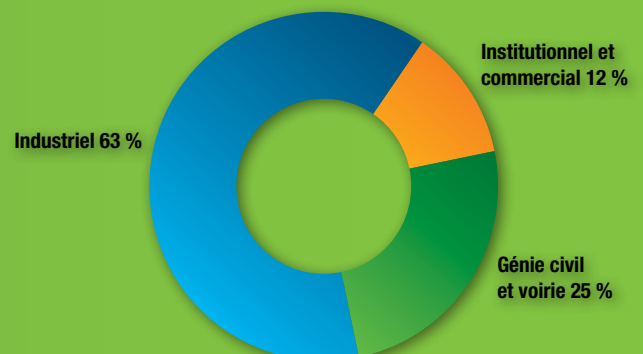
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	27	38

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,26 \$	24,27 \$	22,71 \$
2 ^e période	28,30 \$	28,32 \$	26,50 \$
3 ^e période	34,37 \$	34,38 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,45 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de mécaniciens industriels de chantier actifs a baissé continuellement, depuis 2013. On en dénombrait 873, en 2018. Il faut dire que le niveau d'activité des mécaniciens industriels de chantier peut varier de manière importante. Par exemple, les effectifs peuvent chuter rapidement entre 2 grands chantiers;
- En 2018, 161 employeurs ont embauché des mécaniciens industriels de chantier. Ils sont surtout actifs dans le secteur industriel;
- Il y a eu 38 nouveaux apprentis admis en 2018, ce qui dépasse la moyenne des 4 dernières années (27). Un apprenti gagne, en moyenne, un salaire de 30 700 \$, durant sa première année de travail sur les chantiers assujettis aux conventions collectives. Le salaire annuel moyen d'un compagnon faisant au moins 500 heures s'élève à 72 650 \$. Soulignons que l'installation de machinerie n'est pas toujours assujettie à la loi R-20;
- L'emploi pour ce métier est en forte hausse; par conséquent, les perspectives professionnelles pour les mécaniciens industriels de chantier sont bonnes, d'autant plus que nous observons un vieillissement des travailleurs dans ce métier. Toutefois, une partie des besoins de main-d'œuvre pourrait être comblée par un nombre relativement élevé de travailleurs actuellement disponibles sur le marché du travail.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Mécanique industrielle de construction et d'entretien (5260) ou Industrial Construction and Maintenance Mechanics (5760)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Lanaudière*
- Laurentides
- Laval
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal
- Nord-du-Québec*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

* Formation également offerte en anglais.

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	33
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	81
Côte-Nord	58
Estrie	20
Île de Montréal	33
Laval-Laurentides-Lanaudière	132
Mauricie-Bois-Francs	134
Montérégie	180
Outaouais	9
Québec	85
Saguenay-Lac-Saint-Jean	107
Extérieur et Baie-James	1
Total	873

Nombre de femmes actives dans le métier 0

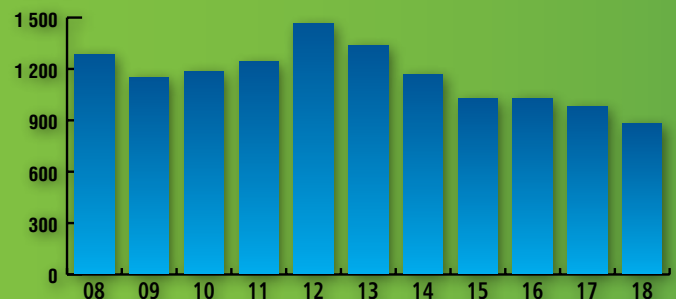
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécanicien industriel de chantier	37 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	57 %	39 %	4 %	127
Compagnon	47	9 %	57 %	34 %	746
Total des mécaniciens industriels de chantier	45	16 %	55 %	29 %	873
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Monteur-assembleur / Monteuse-assembleuse

Description du métier

- Fabrique, monte et assemble tous les éléments en fer et en acier qui entrent dans la construction d'immeubles, de ponts, de viaducs, de portes d'écluse, de silos, etc.;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage de composantes structurales telles que des poutres, des colonnes et des poutrelles;
- Applique des procédés de fabrication, de boulonnage, de soudage, de gréage et d'assemblage d'éléments architecturaux tels que des escaliers, des balcons, des garde-corps, des clôtures et des marquises.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en montage structural et architectural, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir les connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de trigonométrie, de métallurgie, ainsi qu'à la lecture de plans de fabrication et d'installation;
- Avoir une bonne perception spatiale;
- Être autonome, minutieux, agile, et être doté d'un sens de l'esthétisme;
- Être capable de travailler en équipe;
- Être en bonne forme physique et être capable de déplacer des objets lourds;
- Être capable de travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	44 926 \$
Compagnon***	69 352 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	81 613 \$
Proportion****	83 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

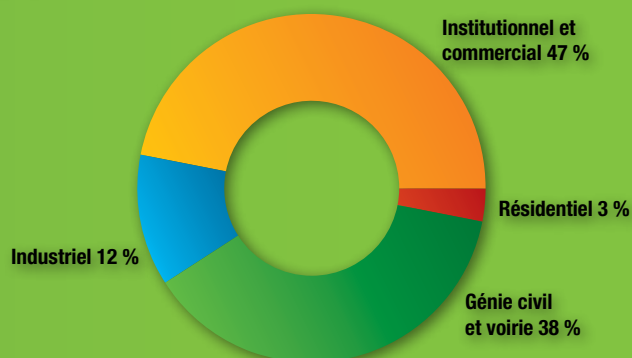
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	99	223

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,50 \$	24,49 \$	22,71 \$
2 ^e période	28,59 \$	28,57 \$	26,50 \$
3 ^e période	34,71 \$	34,69 \$	32,17 \$
Compagnon	40,84 \$	40,81 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Après 3 années consécutives en hausse, le nombre de monteurs-assembleurs actifs sur les chantiers de construction atteint 3 407 en 2018. Ils ont travaillé pour 608 employeurs différents. Environ 1 salarié sur 3 se déplace pour travailler dans une région qui n'est pas sa région de domicile;
- Près de la moitié de l'activité des monteurs-assembleurs se fait dans le secteur institutionnel et commercial. Tandis que 38 % de leurs heures travaillées sont faites dans le secteur du génie civil et de la voirie;
- Un total de 223 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie de la construction, en 2018. Il s'agit d'un net gain par rapport à la moyenne annuelle (99) des 4 années précédentes. Au cours de sa première année d'activité, un apprenti gagne un salaire annuel moyen de 44 900 \$. Le salaire annuel moyen pour les compagnons ayant travaillé au moins 500 heures (83 % des compagnons) s'élève à 81 600 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont très bonnes, puisque l'emploi est en forte croissance et que le vieillissement des travailleurs est notable.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Montage structural et architectural (5299)

Durée de la formation : 1 230 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	94
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	174
Côte-Nord	72
Estrie	102
Île de Montréal	316
Laval-Laurentides-Lanaudière	767
Mauricie-Bois-Francs	228
Montérégie	768
Outaouais	83
Québec	553
Saguenay-Lac-Saint-Jean	242
Extérieur et Baie-James	8
Total	3 407

Nombre de femmes actives dans le métier 0

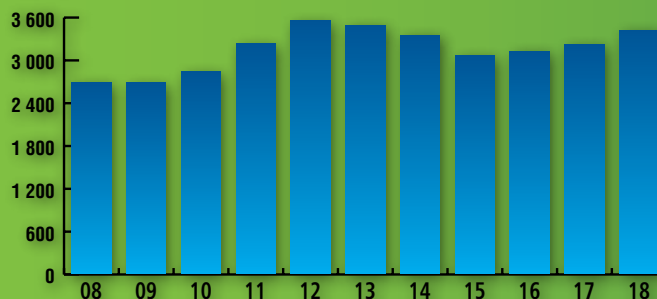
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-assembleur	31 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	52 %	39 %	9 %	907
Compagnon	44	13 %	66 %	21 %	2 500
Total des monteurs-assembleurs	41	24 %	59 %	17 %	3 407
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Description de l'occupation

- Réalise des travaux de montage ou de réparation sur les lignes de transport et de distribution d'énergie électrique ou sur les postes de transformation d'énergie ;
- Traite tout ce qui vise une ligne aérienne ou souterraine : de l'érection d'une structure à la pose d'un réseau de câbles, en passant par la réparation et l'entretien ;

Le monteur de lignes peut travailler pour un entrepreneur en construction spécialisé dans ce domaine ou pour l'exploitant d'un réseau (ex. : Hydro-Québec).

Monteur / Monteuse de lignes

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en montage de lignes électriques peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation ;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Posséder des connaissances liées à l'application des notions d'électricité, de mathématique, de physique et de chimie ;
- Être autonome et minutieux ;
- Avoir une bonne condition physique, une bonne dextérité et un bon sens de l'équilibre (agilité et souplesse) ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Pouvoir se déplacer régulièrement à l'extérieur de sa région d'origine, souvent pour des périodes prolongées ;
- Être capable de travailler en hauteur.

Salaire annuel moyen*

Monteur de lignes**	72 923 \$
Celui qui travaille au moins 500 heures	79 838 \$
Proportion***	90 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ	69	125

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Lignes de transport et de distribution	Réseaux de communication
Monteur		
Classe 1	38,40 \$	—
Classe 2	36,79 \$	—
Classe 3	32,58 \$	—
Classe 4	31,74 \$	—
Monteur « T »	—	36,31 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Après 2 années consécutives en forte hausse, le nombre de monteurs de lignes sur les chantiers de construction s'est élevé à 1 351 en 2018. La totalité de leur volume de travail est réalisée dans le secteur du génie civil et de la voirie;
- L'industrie compte 69 employeurs embauchant des monteurs de lignes, cependant les 8 plus importants sont responsables des $\frac{2}{3}$ de l'activité des monteurs de lignes. Les travaux s'effectuent surtout sur des lignes de transport d'électricité à travers la province; par conséquent, les travailleurs se déplacent souvent à l'extérieur de leur région de domicile. Ce fut le cas pour 60 % des travailleurs, en 2018;
- En 2018, 125 nouveaux travailleurs ont intégré l'industrie, ce qui surpasse la moyenne des 4 dernières années (69). La majorité (90%) des monteurs de lignes travaillent au moins 500 heures et gagnent un salaire annuel moyen de 79 840 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les monteurs de lignes. En effet, l'emploi est en hausse et peu de travailleurs sont actuellement disponibles pour répondre à la demande de main-d'œuvre. De plus, on remarque un vieillissement des travailleurs et un roulement notable des travailleurs exerçant cette occupation.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Montage de lignes électriques (5185)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Chaudière-Appalaches
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	39
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	66
Côte-Nord	47
Estrie	44
Île de Montréal	29
Laval-Laurentides-Lanaudière	320
Mauricie-Bois-Francs	130
Montérégie	164
Outaouais	57
Québec	344
Saguenay-Lac-Saint-Jean	111
Extérieur et Baie-James	0

Total 1 351

Nombre de femmes actives dans l'occupation 7

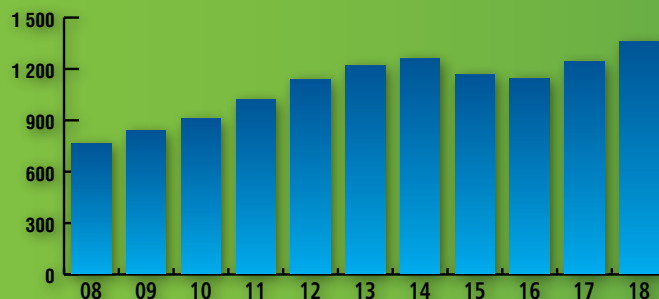
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur de lignes	60 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Monteur de lignes	39	38 %	42 %	20 %	1 351
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)

Description du métier

- Installe et répare des produits verriers ou tout autre ouvrage similaire fait de métaux ou de matériaux de substitution (secondaires au verre), tels que différentes sortes de vitres et d'encadrements, de panneaux tympans, d'objets d'ornementation ou de décoration, de revêtements préfabriqués, de murs rideaux (préfabriqués ou non), de portes, de fenêtres, de portes de garage, de devantures ou d'ouvrages similaires en feuilles ou en moulures de métal.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation et en fabrication de produits verriers, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux formes géométriques, ainsi qu'à la lecture de plans et de devis;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en hauteur;
- Être minutieux et avoir une bonne dextérité manuelle;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	38 022 \$
Compagnon***	50 968 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	64 987 \$
Proportion****	76 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

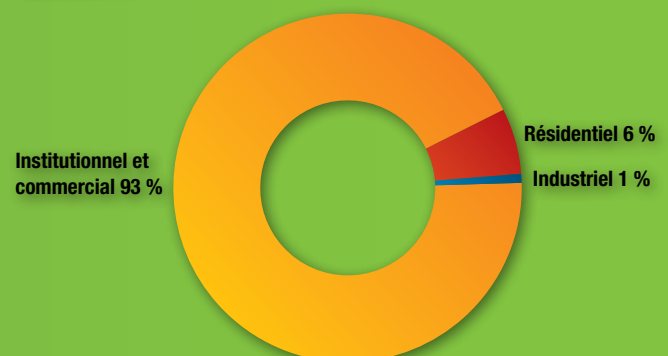
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	160	183

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,81 \$	24,09 \$	21,40 \$
2 ^e période	27,78 \$	28,11 \$	24,96 \$
3 ^e période	33,74 \$	34,13 \$	30,31 \$
Compagnon	39,69 \$	40,15 \$	35,66 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, on comptait 2 513 monteurs-mécaniciens (vitriers) dans l'industrie de la construction. Près de la moitié de ce nombre étaient des apprentis. Il y a eu 577 employeurs qui ont fait appel aux services des monteurs-mécaniciens (vitriers), en 2018 ;
- Presque l'ensemble du volume de travail des monteurs-mécaniciens (vitriers) se fait dans le secteur institutionnel et commercial, secteur qui inclut les immeubles résidentiels en hauteur. Ce secteur demeurera important, dans les prochaines années ;
- Il y a eu 183 nouveaux apprentis admis dans l'industrie, en 2018. C'est un nombre supérieur à la moyenne annuelle des 4 dernières années (160). Au cours de sa première année de travail, un apprenti gagne, en moyenne, 38 000 \$. Les compagnons travaillant au moins 500 heures reçoivent un salaire annuel moyen de 65 000 \$;
- Les perspectives professionnelles pour les monteurs-mécaniciens (vitriers) sont excellentes, car leur demande est en hausse et que les travailleurs sont actuellement peu disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Installation et fabrication de produits verriers (5282)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	41
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	36
Côte-Nord	19
Estrie	69
Île de Montréal	270
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 001
Mauricie-Bois-Francs	99
Montérégie	440
Outaouais	105
Québec	354
Saguenay-Lac-Saint-Jean	68
Extérieur et Baie-James	11
Total	2 513

Nombre de femmes actives dans le métier 18

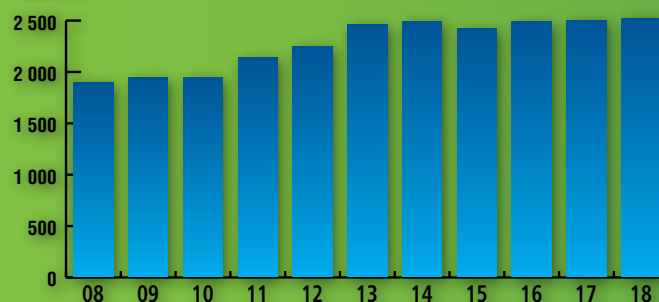
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-mécanicien (vitrier)	9 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	50 %	44 %	6 %	1 073
Compagnon	43	16 %	61 %	23 %	1 440
Total des monteurs-mécaniciens (vitriers)	39	31 %	53 %	16 %	2 513
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Opérateur / Opératrice d'équipement lourd

Description du métier

Le métier d'opérateur d'équipement lourd comprend 4 spécialités :

- **Opérateur de tracteurs : spécialiste qui peut opérer différents types de tracteurs, tels que des bouteurs, des rétrocaveuses (pépines), des chargeuses frontales, etc.;**
- **Opérateur de niveleuses : spécialiste qui opère des niveleuses;**
- **Opérateur d'épanduses : spécialiste qui opère des épanduses d'asphalte ou de béton, des profileuses-épanduses, etc.;**
- **Opérateur de rouleaux : spécialiste qui opère des rouleaux, des rouleaux compresseurs et compacteurs non manuels.**

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en conduite d'engins de chantier et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis aux examens de qualification provinciale des 4 spécialités dont la réussite mène à l'obtention d'un certificat de compétence compagnon pour chacune des spécialités.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la lecture de plans, aux repères d'arpentage ainsi qu'à des notions de mécanique, d'hydraulique et d'électricité;
- Être débrouillard, minutieux et vigilant;
- Être capable de travailler seul;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir une bonne dextérité.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	25 911 \$
Compagnon***	40 057 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	55 925 \$
Proportion****	68 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

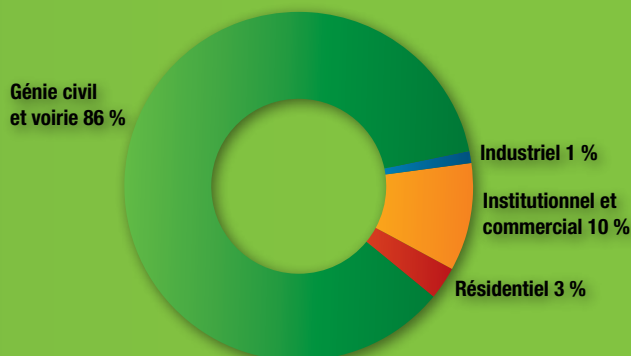
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	120	206

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti – Classe AA	32,69 \$	32,49 \$	–
Compagnon – Classe AA	38,46 \$	38,22 \$	–
Apprenti – Classe A	31,66 \$	31,52 \$	28,97 \$
Compagnon – Classe A	37,25 \$	37,08 \$	34,08 \$
Apprenti – Classe B	30,84 \$	30,80 \$	28,27 \$
Compagnon – Classe B	36,28 \$	36,23 \$	33,26 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- On dénombrait 6 215 opérateurs d'équipement lourd en 2018, lesquels travaillaient pour le compte de plus de 1 788 employeurs. Différents équipements sont utilisés. En plus du tracteur, l'apprenti apprendra à opérer le rouleau, l'épandeuse, la niveleuse et la rétrocaveuse;
- Étant principalement actif dans le secteur du génie civil et de la voirie, le travail devrait demeurer important au cours des prochaines années, avec des projets d'importance à venir;
- Plusieurs nouveaux apprentis ont été admis en 2018 dans l'industrie, avec 206 personnes au lieu des 120 en moyenne qui ont intégré l'industrie chaque année. Durant la première année de travail, le salaire moyen d'un apprenti diplômé est de 26 000 \$, tandis que le salaire annuel moyen d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures atteint 55 900 \$. Les variations saisonnières ont un impact important sur les revenus annuels;
- Les perspectives d'emploi sont bonnes, pour les opérateurs d'équipement lourd. La demande est en hausse et le métier est marqué par le vieillissement des travailleurs. Un certain nombre de travailleurs sont cependant disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Conduite d'engins de chantier (5220)

Durée de la formation : 1 095 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Chaudière-Appalaches
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	222
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	545
Côte-Nord	202
Estrie	215
Île de Montréal	262
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 214
Mauricie-Bois-Francs	492
Montérégie	1 141
Outaouais	245
Québec	1 196
Saguenay-Lac-Saint-Jean	439
Extérieur et Baie-James	42
Total	6 215

Nombre de femmes actives dans le métier 68

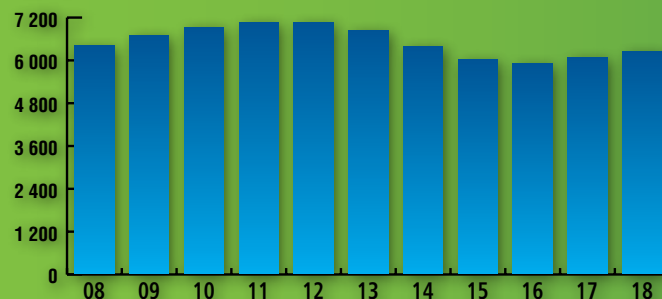
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Opérateur d'équipement lourd	22 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	34	58 %	38 %	4 %	935
Compagnon	47	11 %	56 %	33 %	5 280
Total des opérateurs d'équipement lourd	45	16 %	54 %	30 %	6 215
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Opérateur / Opératrice de pelles

Description du métier

- Opère tout genre de pelles, de rétrocaveuses, de grues équipées d'une benne preneuse ou trainante, d'excavateurs à bras-robot et tout autre équipement d'excavation analogue monté sur roues ou sur chenilles, fixe ou mobile.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en conduite d'engins de chantier et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de mécanique, d'hydraulique et d'électricité, ainsi qu'à la lecture de plans et de repères d'arpentage;
- Avoir de la dextérité et une bonne coordination physique.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	25 533 \$
Compagnon***	43 357 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	62 308 \$
Proportion****	66 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

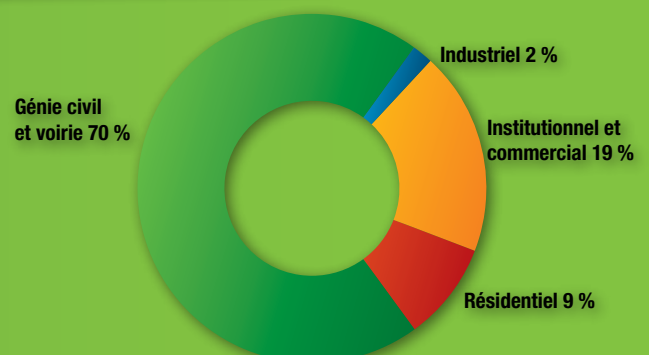
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	92	187

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti – Classe AA	34,93 \$	34,44 \$	–
Compagnon – Classe AA	41,09 \$	40,52 \$	–
Apprenti – Classe A	33,84 \$	33,49 \$	30,88 \$
Compagnon – Classe A	39,81 \$	39,40 \$	36,33 \$
Apprenti – Classe B	32,76 \$	32,49 \$	29,93 \$
Compagnon – Classe B	38,54 \$	38,22 \$	35,21 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, le nombre d'opérateurs de pelles s'est établi à 7 513, et ils sont actifs principalement dans le secteur du génie civil et de la voirie. Ce sont 2 453 employeurs qui ont embauché des opérateurs de pelles;
- L'activité devrait être stimulée par des projets majeurs dans le secteur du génie civil et de la voirie au cours des prochaines années, par exemple la prolongation de la ligne bleue du métro de Montréal;
- Le nombre de nouveaux apprentis dans l'industrie a augmenté substantiellement pour atteindre 187 en 2018, comparativement à une moyenne de 92 par année de 2014 à 2017. L'intégration sur un chantier pose un défi, car manipuler de tels engins requiert beaucoup de sang-froid de la part de l'apprenti et de son employeur. Même si le salaire annuel moyen d'un apprenti au cours de la première année de travail n'atteint que 25 500 \$, celui d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures (66 % des travailleurs) atteint 62 300 \$. Les variations saisonnières ont un impact important sur les revenus annuels;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les opérateurs de pelles. La forte croissance de l'emploi et le vieillissement des travailleurs créera des besoins de relève, qui pourront toutefois être en partie comblés par les travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Conduite d'engins de chantier (5220)

Durée de la formation : 1 095 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Chaudière-Appalaches
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	241
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	484
Côte-Nord	217
Estrie	406
Île de Montréal	197
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 517
Mauricie-Bois-Francs	599
Montérégie	1 505
Outaouais	264
Québec	1 541
Saguenay-Lac-Saint-Jean	526
Extérieur et Baie-James	16
Total	7 513

Nombre de femmes actives dans le métier 50

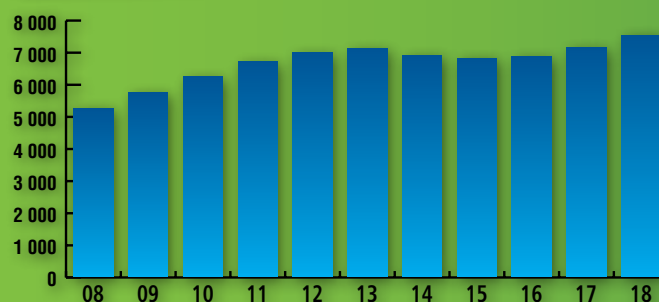
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Opérateur de pelles	18 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	41 %	48 %	11 %	1 006
Compagnon	44	14 %	61 %	25 %	6 507
Opérateur de pelles	43	18 %	59 %	23 %	7 513
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Peintre



Description du métier

- Prépare et conditionne les surfaces de toute construction, de même que leur revêtement, d'une ou de plusieurs couches de composés filmogènes ;
- Réalise les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier-tenture ou de tout autre matériau similaire ;
- Réalise tout autre travail comportant la pose de renforts, de coins de fer et d'accessoires, ainsi que le remplissage des joints de planches murales.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en peinture en bâtiment et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la chimie des produits, à la théorie des couleurs, au dessin et à la lecture de plans ;
- Être minutieux et précis ;
- Travailler proprement ;
- Être en mesure de distinguer les couleurs ;
- Avoir une bonne coordination physique ;
- Pouvoir travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	22 196 \$
Compagnon***	39 205 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	53 718 \$
Proportion****	69 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

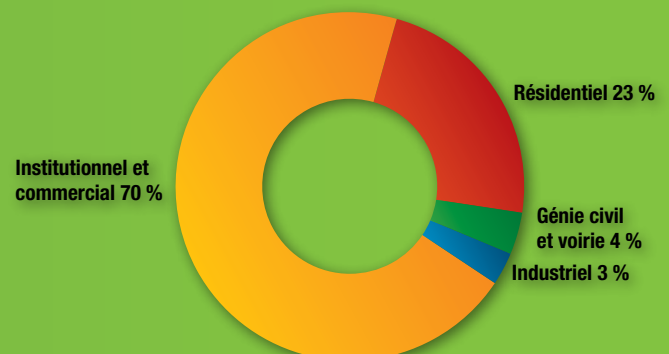
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	342	474

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,60 \$	22,87 \$	20,32 \$
2 ^e période	26,36 \$	26,68 \$	23,70 \$
3 ^e période	32,01 \$	32,40 \$	28,78 \$
Compagnon	37,66 \$	38,12 \$	33,86 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- On dénombrait 5 882 peintres actifs sur les chantiers de construction, en 2018. Le nombre de femmes exerçant ce métier a augmenté en 2018, pour atteindre 903 travailleuses. C'est le métier dans lequel il y a le plus de femmes actives, loin devant le métier de charpentier-menuisier. Une grande proportion des 1 925 entreprises qui emploient des peintres sont de petite taille;
- Environ 70 % des heures travaillées dans ce métier se font dans le secteur institutionnel et commercial. Le reste des heures travaillées se fait majoritairement dans le secteur résidentiel. Ces 2 secteurs devraient continuer d'offrir un volume élevé de travail, au cours des prochaines années. Il est aussi intéressant de noter que les travaux de peinture dans les bâtiments existants offrent des possibilités de travail supplémentaire;
- En 2018, 474 nouveaux apprentis peintres ont intégré le marché du travail, ce qui dépasse la moyenne annuelle des 4 dernières années. Les apprentis touchent, au cours de leur première année, un salaire annuel moyen de 22 200 \$. Les compagnons travaillant au moins 500 heures gagnent, en moyenne, 53 700 \$ annuellement pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes. L'emploi est en forte hausse, la disponibilité des travailleurs est modérée et on note un vieillissement au sein du bassin de ce métier, ce qui crée des besoins de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Peinture en bâtiment (5336) ou
Commercial and Residential Painting (5836)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laurentides*
- Montréal
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	105
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	189
Côte-Nord	46
Estrie	238
Île de Montréal	808
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 476
Mauricie–Bois-Francs	349
Montérégie	1 064
Outaouais	356
Québec	1 020
Saguenay–Lac-Saint-Jean	217
Extérieur et Baie-James	14
Total	5 882

Nombre de femmes actives dans le métier 903

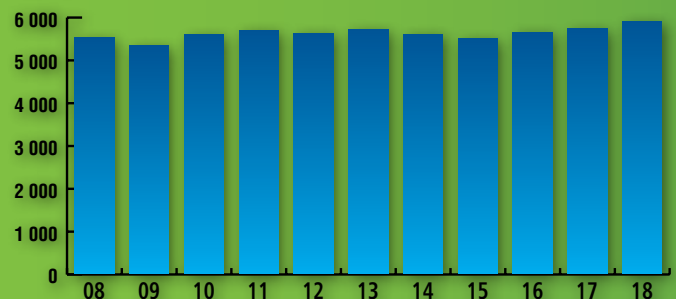
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Peintre	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	41 %	49 %	10 %	2 410
Compagnon	48	7 %	60 %	33 %	3 472
Total des peintres	43	21 %	55 %	24 %	5 882
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Plâtrier / Plâtrière



Description du métier

- Tire des joints, couvre ou égalise une surface à l'aide d'outils spécialisés et d'enduits calcaires tels que du plâtre, du mortier, du ciment, du stuc, des agrégats ou d'autres succédanés;
- Fabrique et installe des moules de plâtre, effectue le moulage et la pose des ornements, et pose des enduits acryliques.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en plâtrage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, au dessin technique et aux matériaux utilisés;
- Être minutieux, précis et créatif;
- Travailler proprement;
- Avoir une bonne condition physique;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	21 755 \$
Compagnon***	43 224 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	54 829 \$
Proportion****	75 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	175	236

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,12 \$	23,20 \$	21,35 \$
2 ^e période	26,97 \$	27,06 \$	24,91 \$
3 ^e période	32,75 \$	32,86 \$	30,25 \$
Compagnon	38,53 \$	38,66 \$	35,59 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2018, 3 244 plâtriers ont été actifs sur les chantiers et ils ont été embauchés par 1 389 employeurs de la construction ;
- Les travailleurs sont actifs principalement dans 2 secteurs, soit le secteur institutionnel et commercial et le secteur résidentiel. Ces 2 secteurs devraient continuer d'offrir un volume élevé de travail, au cours des prochaines années ;
- L'industrie de la construction a admis 236 nouveaux apprentis en 2018, soit 61 de plus que la moyenne annuelle des 4 années précédentes (175). Le salaire moyen d'un apprenti durant sa première année d'activité est de 21 800 \$. Pour les compagnons travaillant au moins 500 heures, leur salaire annuel moyen s'élève à 54 800 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction ;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes. L'emploi est en forte croissance et il y a une faible disponibilité des travailleurs, ce qui devrait engendrer des besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Plâtrage (5286) ou *Plastering* (5786)

Durée de la formation : 810 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Montérégie
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	17
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	24
Côte-Nord	10
Estrie	114
Île de Montréal	367
Laval-Laurentides-Lanaudière	839
Mauricie-Bois-Francs	186
Montérégie	719
Outaouais	183
Québec	683
Saguenay-Lac-Saint-Jean	94
Extérieur et Baie-James	8

Total **3 244**

Nombre de femmes actives dans le métier **179**

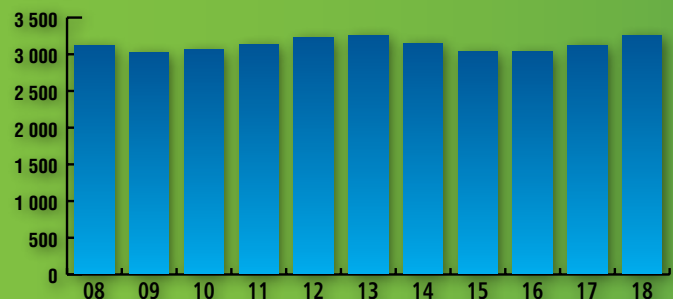
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Plâtrier	10 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	49 %	45 %	6 %	1 333
Compagnon	44	11 %	67 %	22 %	1 911
Total des plâtriers	40	27 %	58 %	15 %	3 244
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Poseur / Poseuse de revêtements souples

Description du métier

- Pose des revêtements souples en vinyle, en asphalte, en caoutchouc, en liège, en linoléum ou en tout autre matériau collé mais non cloué;
- Pose des moquettes, des tapis et des sous-tapis, à l'exclusion de carreaux d'insonorisation appliqués sur les murs et les plafonds.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation de revêtements souples et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux propriétés des produits et des matériaux, ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être minutieux;
- Avoir de la dextérité;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Avoir de la souplesse.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	15 163 \$
Compagnon***	35 045 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	50 987 \$
Proportion****	64 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	66	87

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 89 %

Résidentiel 8 %

Génie civil et voirie 3 %

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,57 \$	22,62 \$	19,79 \$
2 ^e période	26,33 \$	26,39 \$	23,09 \$
3 ^e période	31,97 \$	32,05 \$	28,04 \$
Compagnon	37,61 \$	37,70 \$	32,90 \$

* Salaire en avril 2019.



Perspectives d'emploi



- On comptait 1 220 poseurs de revêtements souples actifs en 2018, soit un nombre un peu plus élevé qu'en 2017. Ces travailleurs sont embauchés par 573 employeurs différents. Près de 80 % de ces employeurs n'embauchent que 1 ou 2 poseurs de revêtements souples;
- Presque la totalité du volume de travail pour ce métier s'effectue dans le secteur institutionnel et commercial. Une croissance de l'activité est attendue dans ce secteur principalement en raison de l'augmentation de la demande pour les bâtiments institutionnels. La construction résidentielle neuve compte pour 8 % du volume d'activité pour ce métier, et ce secteur devrait aussi continuer d'offrir d'intéressantes occasions durant les prochaines années. Il est intéressant de noter qu'il existe toujours une demande pour le remplacement de revêtements existants;
- Il y a eu 87 nouveaux apprentis admis en 2018, ce qui représente un nombre considérablement plus élevé que la moyenne annuelle des 4 dernières années (66). Dans ce métier, un apprenti touchera, en moyenne, un salaire de 15 163 \$, au cours de sa première année de travail. Un compagnon faisant au moins 500 heures gagnera un salaire annuel moyen de 50 987 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les années à venir. L'emploi est en forte hausse et le roulement notable, notamment causé par les départs à la retraite dus au vieillissement des travailleurs. Les besoins de main-d'œuvre sont encore plus forts de par la faible disponibilité actuelle des travailleurs.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Installation de revêtements souples (5334)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval
- Montérégie
- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	15
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	62
Côte-Nord	14
Estrie	37
Île de Montréal	159
Laval-Laurentides-Lanaudière	302
Mauricie-Bois-Francs	63
Montérégie	211
Outaouais	78
Québec	217
Saguenay-Lac-Saint-Jean	51
Extérieur et Baie-James	11
Total	1 220

Nombre de femmes actives dans le métier 38

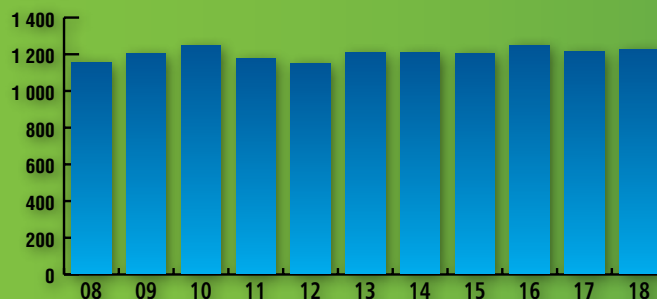
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Poseur de revêtements souples	12 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	33	47 %	48 %	5 %	366
Compagnon	47	7 %	63 %	30 %	854
Total des poseurs de revêtements souples	43	19 %	58 %	23 %	1 220
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs

Description du métier

- Érige des murs, des cloisons et des plafonds à l'aide de colombages d'acier ou de fourrures métalliques, et y pose des panneaux de gypse;
- Installe des plafonds suspendus en tuiles ou en produits spéciaux;
- Prépare et pose tout genre de lattis;
- Applique des procédés de mise à niveau, de division des surfaces, de coupe, de fixation, d'ancrage et d'assemblage.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose de systèmes intérieurs et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, à la prise de mesures impériales et métriques, ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	30 140 \$
Compagnon***	55 512 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	65 028 \$
Proportion****	83 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	181	217

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	23,95 \$	23,99 \$	21,71 \$
2 ^e période	27,94 \$	27,99 \$	25,33 \$
3 ^e période	33,93 \$	33,98 \$	30,76 \$
Compagnon	39,92 \$	39,98 \$	36,19 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 94 %



Résidentiel 6 %

Perspectives d'emploi



- En 2018, 2 725 poseurs de systèmes intérieurs ont été actifs sur les chantiers de construction. Ceux-ci ont été recrutés par 965 employeurs ;
- Le secteur institutionnel et commercial génère presque la totalité du volume de travail des poseurs de systèmes intérieurs, secteur dans lequel une croissance de l'activité est attendue au cours des prochaines années ;
- Ce sont 217 nouveaux apprentis qui ont été admis, en 2018. Le salaire annuel moyen pour un apprenti à sa première année s'élève à 30 140 \$. Les compagnons travaillant au moins 500 heures touchent un salaire annuel moyen de 65 000 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont excellentes. La disponibilité de la main-d'œuvre est actuellement faible et la demande est en forte hausse. Le roulement notable de la main-d'œuvre devrait d'ailleurs générer un besoin de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Pose de systèmes intérieurs (5350)

Durée de la formation : 735 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Montérégie
- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	10
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	14
Côte-Nord	5
Estrie	49
Île de Montréal	501
Laval-Laurentides-Lanaudière	814
Mauricie-Bois-Francs	106
Montérégie	679
Outaouais	142
Québec	366
Saguenay-Lac-Saint-Jean	39
Extérieur et Baie-James	0
Total	2 725

Nombre de femmes actives dans le métier 28

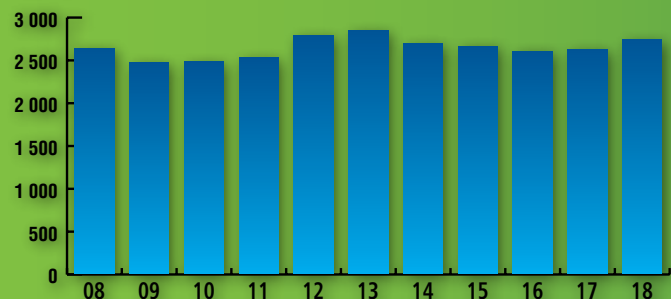
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Poseur de systèmes intérieurs	10 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

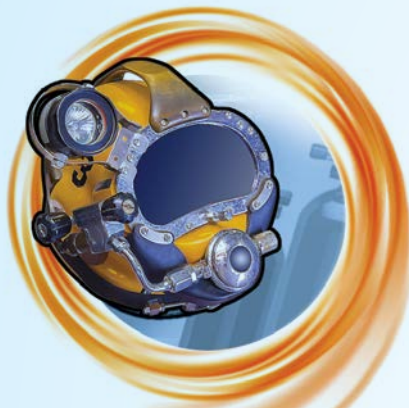
* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	61 %	37 %	2 %	994
Compagnon	41	15 %	70 %	15 %	1 731
Total des poseurs de systèmes intérieurs	37	32 %	58 %	10 %	2 725
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Description de l'occupation

- Exécute, en immersion, des interventions se rattachant à la construction, à l'installation, à la réparation, à l'entretien, à la démolition, à l'inspection de structures ou d'équipements immergés;
- Peut réaliser, en immersion, des travaux de soudage, d'oxycoupage, de charpenterie, de bétonnage, d'électricité, de plomberie ou encore de dynamitage;
- Peut effectuer divers travaux connexes (par exemple, la récupération d'objets divers);

Le scaphandrier (plongeur professionnel) peut être équipé d'un appareil respiratoire autonome ou non autonome, limité ou non limité.

Scaphandrier / Scaphandrière

(plongeur professionnel / plongeuse professionnelle)

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi l'attestation d'études collégiales (AEC) en plongée professionnelle peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;

ET

- La personne exerçant cette occupation doit être âgée d'au moins 18 ans et détenir la qualification professionnelle requise, conformément aux normes de compétence en vigueur de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Elle doit aussi fournir un certificat médical attestant qu'elle est apte à plonger;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de physique, de chimie, de biologie, de construction et d'électricité;
- Avoir une excellente condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Faire preuve de leadership et de sang-froid;
- Être autonome et minutieux.

Le scaphandrier (plongeur professionnel) doit souvent faire face à des situations critiques ou imprévues. Il doit travailler dans des milieux à risques spécifiques, tels que les espaces confinés, les courants sous-marins, les eaux contaminées, la glace et les différentiels de pression. Une faible visibilité et la température de l'eau s'ajoutent aux difficultés vécues par le scaphandrier (plongeur professionnel).

Salaire annuel moyen*

Scaphandrier (plongeur professionnel)**	27 261 \$
Celui qui travaille plus de 500 heures	44 993 \$
Proportion***	49 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

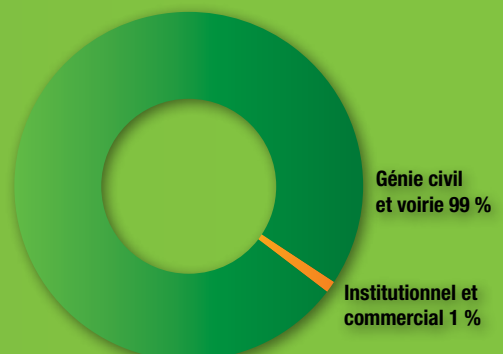
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ	13	9

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Scaphandrier (plongeur professionnel) – Classe 1	42,23 \$	42,23 \$	38,73 \$
Scaphandrier (plongeur professionnel) – Classe 2	35,90 \$	35,90 \$	–

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- On comptait 127 scaphandriers (plongeurs professionnels) actifs sur les chantiers en 2018, soit un salarié de plus par rapport à 2017;
- Seulement 19 employeurs, réalisant presque exclusivement des travaux de génie civil et de voirie, embauchent des scaphandriers. Les entreprises se déplacent beaucoup, de sorte que 65 % des scaphandriers ont rapporté des heures travaillées dans une région autre que celle où ils sont domiciliés;
- L'industrie a accueilli 9 nouveaux scaphandriers en 2018, ce qui est inférieur à la moyenne des 4 années précédentes (13). Le salaire moyen annuel d'un scaphandrier est de 27 260 \$; cependant, il peut atteindre 45 000 \$ lorsqu'il travaille au moins 500 heures;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les scaphandriers. La demande de main-d'œuvre est en forte hausse, et il y a un roulement élevé des travailleurs.

Formation

Programme d'études :

Attestation d'études collégiales –
Plongée professionnelle (ELW.08)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Être âgé d'au moins 18 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'un diplôme d'études secondaires (DES) et d'un certificat de plongée récréative de niveau 1 ainsi que d'un permis de classe A, et obtenir un certificat médical.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Bas-Saint-Laurent



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	0
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	7
Côte-Nord	5
Estrie	6
Île de Montréal	13
Laval-Laurentides-Lanaudière	20
Mauricie-Bois-Francs	4
Montérégie	27
Outaouais	1
Québec	27
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9
Extérieur et Baie-James	8
Total	127

Nombre de femmes actives dans l'occupation 2

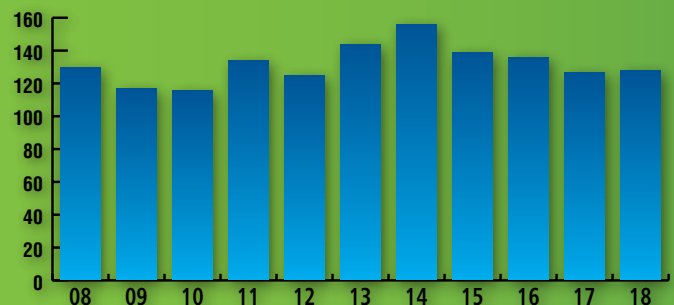
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Scaphandrier (plongeur professionnel)	65 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Scaphandrier (plongeur professionnel)	36	33 %	60 %	7 %	127
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Soudeur / Soudeuse



Description de l'occupation

- Interprète des devis et des procédures de soudage;
- Exécute des travaux préparatoires au soudage-montage;
- Coupe, prépare et assemble, par divers procédés de soudage, des pièces de différents métaux (éléments de base, structures métalliques, etc.).

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi le DEP en soudage-montage peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction (CCGIC)*, d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la lecture de plans, aux notions de métallurgie, au fonctionnement des divers procédés de soudage et de coupage, de même qu'au réglage des paramètres de soudage;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être autonome;
- Avoir une très bonne dextérité et une bonne coordination des mouvements;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

Salaire annuel moyen*

Soudeur**	54 008 \$
Celui qui travaille plus de 500 heures	73 567 \$
Proportion***	71 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

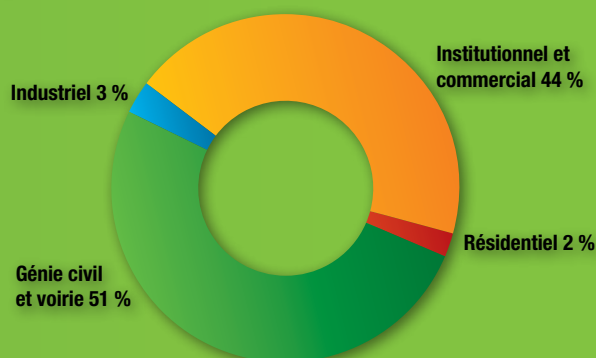
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ	14	27

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Soudeur	37,77 \$	39,21 \$	35,87 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Après un cycle baissier de 5 ans, le nombre de soudeurs actifs dans l'industrie de la construction a fait un bond de 17 % en 2018, pour atteindre 285. Près de 1 soudeur sur 3 a été appelé à se déplacer, pour le travail, dans une région autre que sa région de domicile;
- Il y a 145 entreprises qui embauchent des soudeurs pour effectuer des travaux sur les chantiers de construction. Le secteur du génie civil et de la voirie et le secteur institutionnel et commercial se partagent 95 % du volume de travail des soudeurs;
- En 2018, 27 nouveaux soudeurs ont été admis dans l'industrie de la construction assujettie à la loi R-20. C'est presque le double de la moyenne annuelle des 4 dernières années (14). Les soudeurs gagnent, en moyenne, un salaire annuel de 54 000 \$. Cependant, le salaire annuel moyen des soudeurs faisant au moins 500 heures s'élève à 73 600 \$;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les soudeurs. La demande de main-d'œuvre sur les chantiers de construction est en forte croissance, le roulement des travailleurs est notable, créant un besoin de relève, et peu de travailleurs sont présentement disponibles pour combler les besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Soudage-montage (5195) ou
Welding and Fitting (5695)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie*
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*
- Lanaudière
- Laurentides*
- Laval*
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal*
- Outaouais*
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

* Formation également offerte en anglais.

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	2
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	23
Côte-Nord	9
Estrie	1
Île de Montréal	34
Laval-Laurentides-Lanaudière	94
Mauricie-Bois-Francs	8
Montérégie	56
Outaouais	2
Québec	43
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10
Extérieur et Baie-James	3
Total	285

Nombre de femmes actives dans l'occupation 1

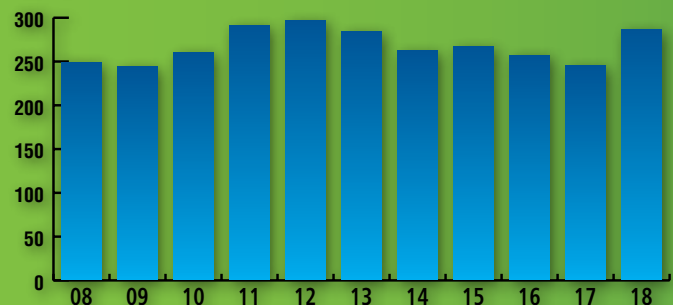
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Soudeur	34 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Soudeur	42	17 %	65 %	18 %	285
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321



Soudeur / Soudeuse en tuyauterie (haute pression)

Description de l'occupation

- Interprète la classification des tuyaux et des normes;
- Effectue les travaux préparatoires au soudage haute pression;
- Coupe, prépare et soude différents tuyaux par le procédé à l'arc électrique avec électrodes enrobées ou sous gaz avec électrodes de tungstène.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Les personnes qui démontrent à la CCQ avoir réussi l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en soudage haute pression peuvent s'inscrire au *Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction* (CCGIC), d'une durée de 15 heures, afin d'obtenir un certificat de compétence occupation;
- Le nombre de places réservées pour le CCGIC dépend des besoins de main-d'œuvre estimés annuellement par l'industrie de la construction;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à la lecture de plans, aux notions de métallurgie, au fonctionnement des divers procédés de soudage et de coupage, de même qu'au réglage des paramètres de soudage;
- Faire preuve d'éthique professionnelle;
- Être autonome;
- Avoir une très bonne dextérité et une bonne coordination des mouvements;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

Salaire annuel moyen*

Soudeur en tuyauterie (haute pression)**	50 523 \$
Celui qui travaille plus de 500 heures	70 136 \$
Proportion***	68 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.

** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.

*** Proportion des travailleurs de cette occupation ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

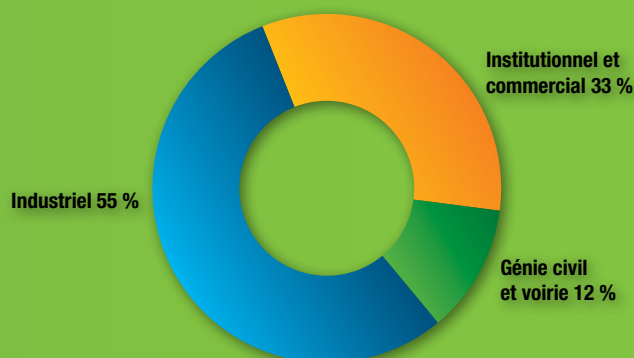
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux admis par la CCQ	27	33

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Soudeur en tuyauterie (haute pression)	40,43 \$	40,45 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de soudeurs en tuyauterie (haute pression) a augmenté en 2018, pour atteindre 557. Un total de 145 employeurs embauchent des soudeurs en tuyauterie;
- Plus de la moitié du volume de travail des soudeurs en tuyauterie (haute pression) s'effectue dans le secteur industriel, et le tiers est réalisé dans le secteur institutionnel et commercial;
- L'industrie a admis 33 nouveaux travailleurs en 2018, soit 6 de plus que la moyenne annuelle des 4 dernières années. Les soudeurs en tuyauterie (haute pression) gagnent, en moyenne, 50 500 \$ annuellement. Par contre, ceux qui font au moins 500 heures durant l'année gagnent un salaire annuel moyen de 70 100 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont bonnes. On observe un vieillissement et un roulement modéré des travailleurs. Toutefois, une partie des besoins de main-d'œuvre pourrait être comblée par les travailleurs disponibles actuellement.

Formation

Programme d'études :

Attestation de spécialisation professionnelle –
*Soudage haute pression (5234) ou
High Pressure Welding (5734)*

Durée de la formation : 600 heures

Préalables scolaires : La personne qui s'inscrit au programme d'études menant à l'ASP doit :

- être titulaire de l'un ou l'autre de ces diplômes d'études professionnelles :
 - *Soudage-montage (5195),*
 - *Welding and Fitting (5695);*

OU

- faire reconnaître des apprentissages équivalents;

OU

- exercer un métier ou une profession relatif à ce programme d'études.

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Chaudière-Appalaches
- Estrie
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



* Formation également offerte en anglais.

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	26
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	8
Côte-Nord	17
Estrie	30
Île de Montréal	33
Laval-Laurentides-Lanaudière	117
Mauricie-Bois-Francs	52
Montérégie	135
Outaouais	25
Québec	46
Saguenay-Lac-Saint-Jean	54
Extérieur et Baie-James	14
Total	557

Nombre de femmes actives dans l'occupation 12

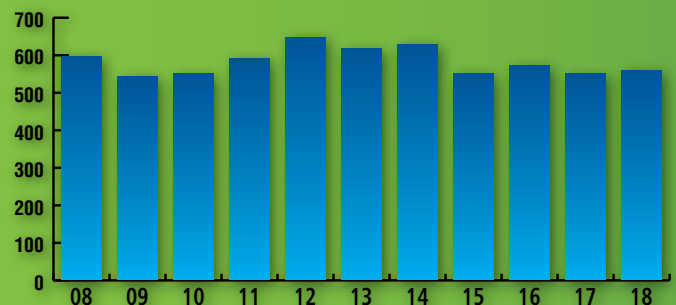
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Soudeur en tuyauterie (haute pression)	31 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Soudeur en tuyauterie (haute pression)	44	16 %	57 %	27 %	557
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Tuyauteur / Tuyauteuse



Description du métier

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation ou d'entretien des systèmes de plomberie et de chauffage.

Ce métier comprend 2 spécialités : plombier et poseur d'appareils de chauffage;

- **Plombier** : ce travailleur effectue les travaux relatifs à la tuyauterie des réseaux d'alimentation, d'égout et d'évacuation des eaux dans un bâtiment ou une construction;
- **Poseur d'appareils de chauffage** : ce travailleur réalise des travaux qui concernent la tuyauterie et les autres éléments d'appareils de chauffage.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en plomberie et en chauffage, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 4 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon dans l'une ou l'autre des spécialités.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de chimie et de physique, ainsi qu'aux systèmes de plomberie et de chauffage, de même qu'à la lecture de plans;
- Être autonome et minutieux;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Avoir une bonne dextérité.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	26 630 \$
Compagnon***	56 988 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	69 226 \$
Proportion****	80 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

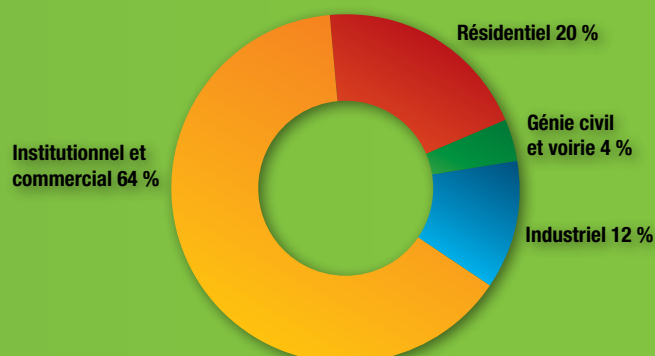
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	536	678

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,22 \$	20,23 \$	18,93 \$
2 ^e période	24,26 \$	24,27 \$	22,71 \$
3 ^e période	28,30 \$	28,32 \$	26,50 \$
4 ^e période	34,37 \$	34,38 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,45 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le métier de tuyauteur est le troisième plus important en matière d'effectifs, derrière les charpentiers-menuisiers et les électriciens. On dénombrait 9 687 tuyauteurs sur les chantiers en 2018 et ils ont été embauchés par 1 558 employeurs;
- Environ les $\frac{2}{3}$ du volume de travail des tuyauteurs s'effectuent dans le secteur institutionnel et commercial. Ce secteur devrait offrir un volume élevé d'activité, au cours des prochaines années;
- Il y a eu 678 nouveaux apprentis admis dans l'industrie en 2018, ce qui est environ 26 % plus élevé que la moyenne annuelle des 4 dernières années (536). Un apprenti gagnera, en moyenne, 26 630 \$ lors de sa première année sur les chantiers de construction. Un compagnon faisant au moins 500 heures rapportera environ 69 200 \$;
- Les perspectives professionnelles pour ce métier sont très bonnes. L'emploi sera en forte croissance, mais la disponibilité notable des travailleurs présentement sur le marché pourrait combler une partie des besoins de main-d'œuvre.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Plomberie et chauffage (5333) ou
Plumbing and Heating (5833)

Durée de la formation : 1 680 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Laurentides*
- Laval
- Montérégie
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	188
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	300
Côte-Nord	116
Estrie	290
Île de Montréal	1 337
Laval-Laurentides-Lanaudière	2 403
Mauricie-Bois-Francs	622
Montérégie	2 127
Outaouais	391
Québec	1 493
Saguenay-Lac-Saint-Jean	374
Extérieur et Baie-James	46
Total	9 687

Nombre de femmes actives dans le métier 78

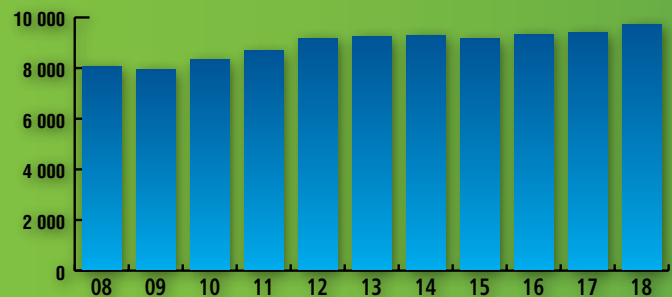
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Tuyauteur	14 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	65 %	33 %	2 %	3 158
Compagnon	42	14 %	70 %	16 %	6 529
Total des tuyauteurs	38	31 %	58 %	11 %	9 687
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321

Préalables scolaires associés aux programmes d'études professionnelles

Voici la légende des catégories de préalables qui apparaissent à la section « *Formation* » des métiers et occupations décrits dans cette brochure.

CATÉGORIE 1

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, ou d'un diplôme d'études supérieures comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat.

OU

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de quatrième secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de commencer sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG), ainsi que les préalables spécifiques au programme d'études visé, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

La personne a obtenu les unités de troisième secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle afin d'obtenir les unités de quatrième secondaire manquantes en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministère.

CATÉGORIE 2

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, ou d'un diplôme d'études supérieures comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat.

OU

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de troisième secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, ou des apprentissages reconnus équivalents*.

OU

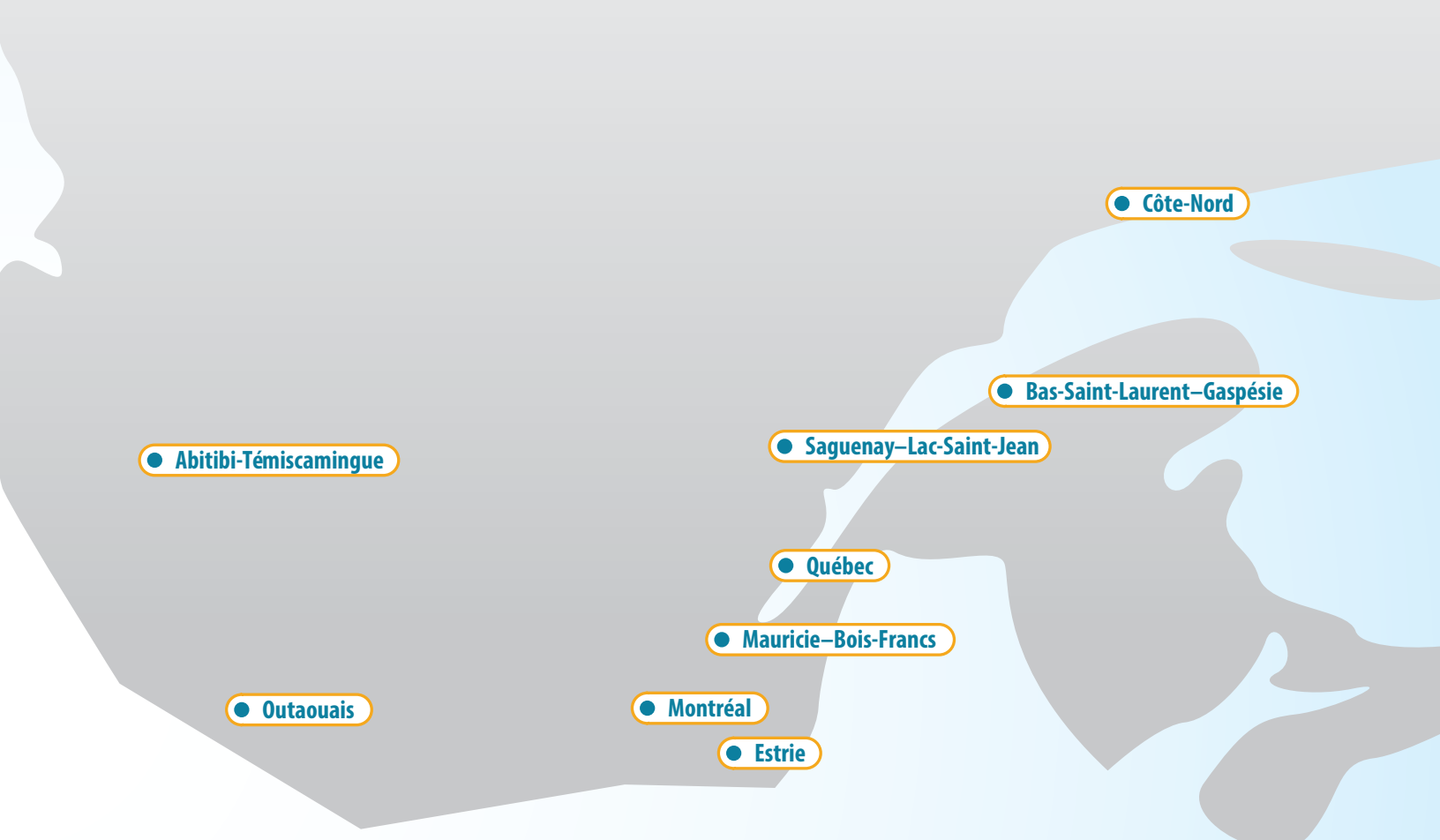
La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de commencer sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG), ainsi que les préalables spécifiques au programme d'études visé, ou des apprentissages reconnus équivalents.

* Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec a autorisé la mise en place d'une passerelle provisoire pour les titulaires du certificat de formation dans un métier semi-spécialisé (CFMS) pour l'admission à certains programmes d'études menant au DEP. Pour bénéficier de cette passerelle provisoire, la personne doit être âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle, elle est titulaire du CFMS et elle a obtenu les unités requises en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique du 1^{er} cycle du secondaire de la formation générale des jeunes ou de la deuxième secondaire de la formation générale des adultes.

Note : Pour les programmes d'études de cette catégorie, une personne peut poursuivre sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle à condition d'avoir au moins obtenu les unités de troisième secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, ou encore d'être âgée d'au moins 18 ans et d'avoir réussi le TDG.

Pour vous assurer que vous détenez les préalables scolaires exigés, veuillez communiquer avec un des centres de formation professionnelle qui offrent le programme d'études professionnelles visé.

Liste des bureaux de la Commission de la construction du Québec



Pour joindre le service à la clientèle, composez le **1 888 842-8282**

SIÈGE SOCIAL

8485, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

Montréal

1201, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 0A6
Télé. : 514 341-4025

Québec

700, boul. Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 1E2
Télé. : 418 623-9234

Côte-Nord

598, boul. Laure, bureau 112
Sept-Îles (Québec) G4R 1X7
Télé. : 418 962-7321

Estrie

2700, rue Galt Ouest
Sherbrooke (Québec) J1K 2V8
Télé. : 819 565-5023

Mauricie-Bois-Francis

125, rue des Forges, 5^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7
Télé. : 819 693-5625

Abitibi-Témiscamingue

518, rue Giguère
Val-d'Or (Québec) J9P 6M4
Télé. : 819 825-2192

Outaouais

225, montée Paiement
Gatineau (Québec) J8P 6M7
Télé. : 819 243-6018

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

188, rue des Gouverneurs
Rimouski (Québec) G5L 8G1
Télé. : 418 725-3182

Saguenay-Lac-Saint-Jean

1299, rue des Champs-Élysées
Saguenay (Québec) G7H 6P3
Télé. : 418 698-4715

ccq.org

Régions* offrant la formation selon le métier ou l'occupation

Formation

	Abitibi-Témiscamingue	Bas-Saint-Laurent	Capitale-Nationale	Centre-du-Québec	Chaudière-Appalaches	Côte-Nord	Estrie	Gaspésie- îles-de-la-Madeleine	Lanaudière	Laurentides	Laval	Mauricie	Montréal	Montréal	Nord-du-Québec	Outaouais	Saguenay- Lac-Saint-Jean
Arpenteur			●							●			●	●			●
Boutefeu-foreur	●					●	●										
Briqueur-maçon		●	●				●				●	●	●	●		●	●
Calorifugeur														●			
Carreleur			●										●	●			
Charpentier-menuisier	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Chaudronnier														●			
Cimentier-applicateur			●							●				●		●	
Couvreur			●								●		●				
Électricien	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●
Électricien en installation de systèmes de sécurité			●										●				
Ferblantier			●	●	●					●	●			●			●
Ferrailleur														●			
Frigoriste			●	●			●				●		●	●			●
Grutier													●				
Mécanicien d'ascenseur														●			
Mécanicien de machines lourdes	●	●	●		●	●	●	●		●		●	●	●	●		●
Mécanicien en protection-incendie											●						
Mécanicien industriel de chantier	●	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Monteur-assembleur														●			
Monteur de lignes					●			●									
Monteur-mécanicien (vitrier)			●								●						
Opérateur d'équipement lourd					●								●				
Opérateur de pelles					●								●				
Peintre			●							●				●	●		●
Plâtrier			●	●									●	●	●		●
Poseur de revêtements souples			●								●		●	●			
Poseur de systèmes intérieurs			●	●									●	●			
Scaphandrier (plongeur professionnel)		●															
Soudeur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●	●
Soudeur en tuyauterie (haute pression)	●	●			●		●		●	●	●	●	●	●		●	●
Tuyauteur		●	●	●				●		●	●		●	●	●	●	●

* Régions administratives du gouvernement du Québec.

BROCHURE PUBLIÉE PAR :

**Direction des affaires publiques
et des communications**

**Commission de la construction
du Québec**

8485, avenue Christophe-Colomb
Montréal (Québec) H2M 0A7

Ce document est disponible
en média adapté sur demande.

English copy available upon request.



Association des
entrepreneurs en
construction du
Québec



ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC



Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec

ACRGTQ



APCHA



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec



CMMTQ

Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec



Conseil
Provincial
International
Construction



CSD
CONSTRUCTION

SOLIDE.



CSN

CONSTRUCTION



FTQ
CONSTRUCTION



SYNDICAT QUÉBÉCOIS DE LA
CONSTRUCTION



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC